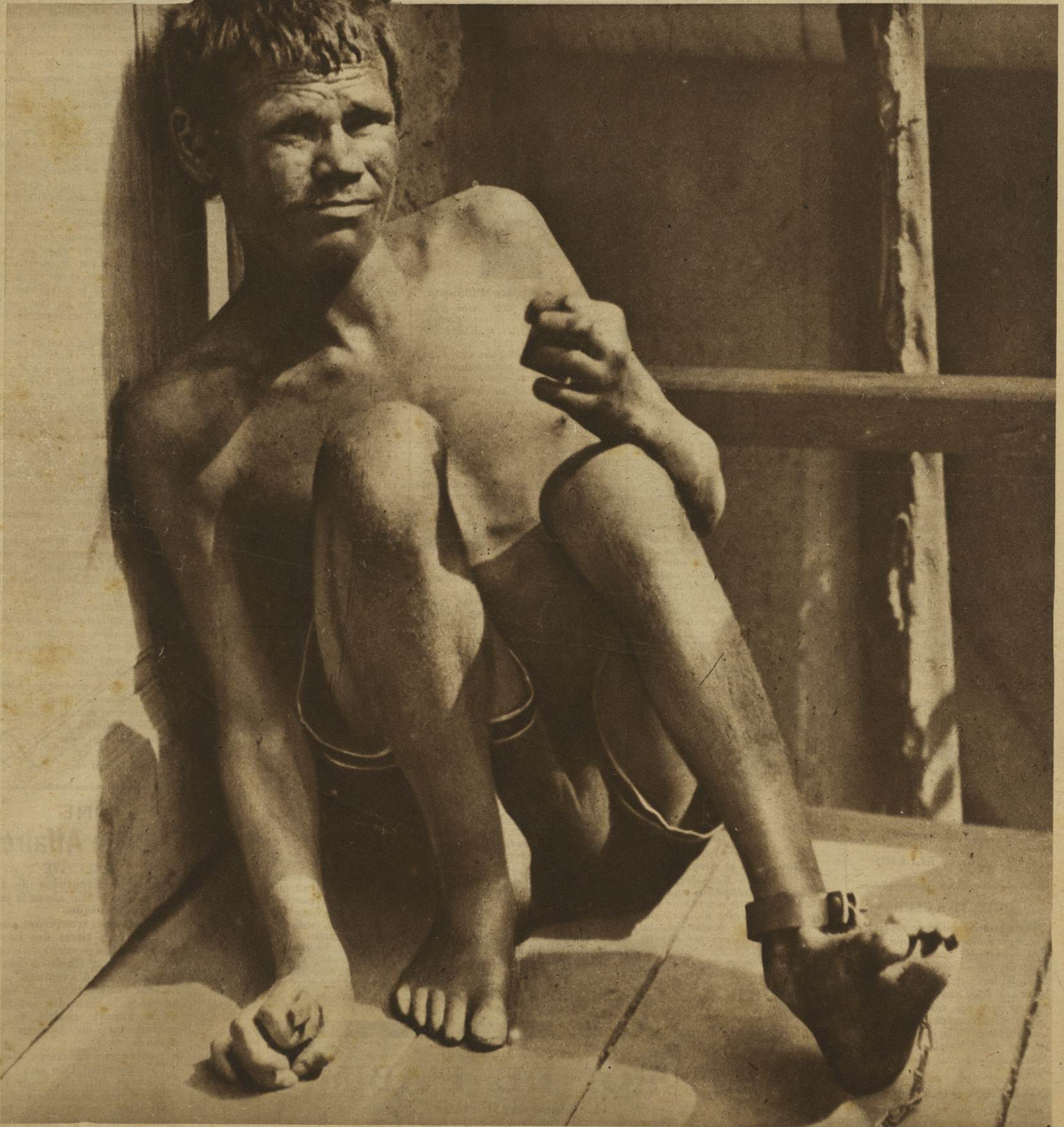


# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## Une bête humaine



**Dans un village hongrois, la police a découvert un homme âgé de 34 ans, qui se trouvait enchaîné depuis vingt-neuf ans dans une écurie. Il ne savait pas parler et marchait à quatre pattes. La famille du malheureux, coupable de cette séquestration, a été arrêtée.**



# LANTERNE SOURDE

## Et puis ça va !

**A**ux dernières nouvelles la Bourse est envahie. — Par les « éparagnants » victimes de La Gazette du franc ?

Non. Par les rats. Pas des rats d'hôtel ou d'Opéra, mais de véritables rats d'égout. L'imprimerie des agents de change est mise à sac : rames de papier, graisse consistante, chiffons, rouleaux de gélatine des machines, tout est bon aux envahisseurs affamés.

Vous croirez peut-être que cette histoire de rongeurs est inventée pour détourner l'attention du public des scandales financiers ; que c'est un bruit que les coulissiers font courir... un bruit de coulisses naturellement, ou une fable imaginée pour donner le change... par les agents de change, je ne vous le fais pas dire ! Eh bien, l'offensive des rats est historique. Le communiqué officiel avoue l'échec de tous les moyens de défense : virus Pasteur, appâts empoisonnés, gaz asphyxiants ; on ne nous dit pas, toutefois, si le crochet et le « voiturin à phynance » du père Ubu sont entrés en ligne. En attendant, les financiers s'étant repliés sur des positions préparées à l'avance, les rats ont renversé la corbeille et, tels les clientes des grands magasins un jour de soldes se disputent les coupons.

Plus heureux que les actionnaires d'entreprises illusoire et catastrophiques, les rats se nourrissent de titres et de valeurs papier et même, en temps de grande pénitence, ils sont assurés de pouvoir se mettre quelque chose sous la dent.

Il paraît que les députés se préoccupent de défendre l'épargne, ce qui est assez plaisant. Voilà pour eux un renfort inattendu. Tout ce que les rats auront pu dévorer en fait d'actions de toute nature, c'est autant qui ne sera pas absorbé par le public.

Mais d'où vient cette invasion ? Voilà justement ce qu'on s'est préoccupé de savoir. Des explorations dans les sous-sols de la Bourse ont permis de découvrir que les caves communiquaient directement avec les égouts. Ce détail topographique ne manque pas de saveur, bien que personne, à franchement parler, ne prit la Bourse pour l'antichambre de l'Académie française ou de la confrérie de Saint-Vincent-de-Paul.

« Les égouts ! quelle horreur ! ferme ça ! » se sont écriés nos gens de finance. J'espère bien au contraire qu'on laissera les communications largement ouvertes. Et cela dans l'intérêt commun. Les ventres dorés, quand ils tournent au marron et n'osent plus descendre par l'escalier d'honneur, auront la ressource de disparaître par le sous-sol.

Roger ALLARD.

## DÉTECTIVE-CLUB

Dans l'impossibilité de répondre aux innombrables lettres qui nous sont parvenues, nous prions nos amis de nous excuser. Ils vont recevoir les cartes que nous établissons à leur nom. Nous prions ceux d'entre eux qui désireraient que leur photographie figurât sur leur carte de bien vouloir nous envoyer un exemplaire de cette photographie (format photo d'identité).

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**  
Prix de la carte annuelle Fr. 20  
Prix réduit pour les abonnés à *Déetective* ..... Fr. 15  
Adresser toutes les demandes d'inscription au Secrétaire-Général de « *Déetective-Club* », 35, rue Madame, Paris VI<sup>e</sup>.

## Les cent ans des gardiens de la paix

Le 12 mars prochain, le corps des gardiens de la paix aura cent ans. C'est, en effet, le 12 mars 1829 que M. Debelleyne, préfet de police de Charles X, créa les sergents de ville pour remplacer les inspecteurs en civil qui étaient alors, trop souvent, des hommes plus dangereux, pour les paisibles citoyens, que bien des fripons.

A l'origine, ils étaient vêtus d'un complet de drap bleu et coiffés d'un bicorne. Le jour, ils n'avaient pour arme, qu'une canne à pomme blanche. Ils n'étaient alors que soixante et onze. De nos jours, M. Paul Guichard a, sous ordres, quatorze mille sergents de ville, pardon ! gardiens de la paix, car en 1871, leur nom changea.

Encore, M. Guichard estime-t-il, avec raison, qu'il manque d'hommes. Il est vrai que Paris s'est peuplé et que la police y est mieux faite que sous Charles X.

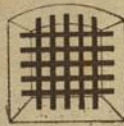


## Une prison trop gaie !

Vingt et un gardiens de la prison de Sonnenburg (Allemagne) vont passer en jugement, cette semaine, sous l'accusation d'avoir transformé la prison en un lieu de débauche et de plaisir.

Chaque soir gardiens et prisonniers se réunissaient dans les cellules, et des parties de cartes interminables s'engageaient, accompagnées d'abondantes libations, et de cigares de premier choix. Les gardiens se chargeaient de fournir le tabac et la boisson. Ils les obtenaient des habitants du village en échange de bottes et de vêtements militaires qu'ils volaient dans les magasins de la prison.

C'est un des prisonniers qui a dénoncé ces faits en écrivant une lettre à un journal de la localité : il se plaignait que le bruit et les cris de ses compagnons et des gardiens, durant toute la nuit, était insupportable et que l'on ne pouvait plus dormir tranquille, même en prison.



## Tout le monde peut être trompé

Ce krach des prestations en nature fait fulminer M. Poincaré. Il ne décolère pas et a exprimé, en termes fort vifs, son mécontentement au chef du service responsable du ministère des Finances. Voilà 80 millions qu'on lui a subtilisés de ses caisses, lui qui tient tant à les voir pleines et qui n'épargne rien (si l'on peut dire) et surtout pas le pauvre contribuable pour obtenir ce résultat.

Car, en somme, dans cette affaire, c'est le Trésor qui perd le gros magot ; donc, c'est vous, c'est nous qui faisons les malins en apprenant la déconfiture de Mme Hanau et disions : « Ce n'est pas à nous qu'on aurait fait ça ». Il est vrai que nous avions toute foi en notre mandataire, M. Raymond Poincaré, pour ces sortes d'affaires.



## Musique et divorce

Mrs Lauretta Kai Murphy, de Boston, avait intenté un procès en divorce contre son mari, sous prétexte que ce dernier n'aimait pas la musique et ne voulait pas lui permettre d'installer chez eux un appareil de T. S. F.

Le juge ne trouvait pas la raison suffisante pour prononcer le divorce.

Mais, lorsque l'avocat lui eut

expliqué que Mme Murphy était originaire d'Hawaï, le juge comprit immédiatement : il venait lui-même de ce pays où la musique passe avant tout, et sans plus hésiter, il accorda le divorce.

« Une Hawaïenne ne peut vivre sans musique » déclara Mrs Murphy, et me priver de T. S. F. équivalait aux pires brutalités.

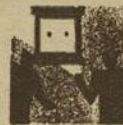


## Un non-lieu en vitesse.

Un homme bien embêté, c'est M. Brack, juge d'instruction... M. Glard, écrasé par le poids des dossiers de la Gazette du Franc, lui ayant passé l'affaire des laitiers, l'innocent M. Brack ne se doutait pas qu'il avait fait ainsi un mauvais héritage...

Il se disposait à faire son instruction tranquillement, lorsque tout à coup, des influences parlementaires considérables ayant joué, il lui fallut clôturer en vitesse son instruction : il téléphonait aux avocats, faisait pour la forme des convocations ; l'important était pour lui de rendre une ordonnance de non-lieu dans le très bref délai qui lui avait été assigné par le Parquet Général, sur l'ordre du Gouvernement...

Cette affaire des laitiers demeure une des plus belles comédies judiciaires de ces temps derniers : et le répertoire cependant en est particulièrement fourni...



## Une nouvelle pièce d'identité.

Une jeune et jolie jeune fille, appartenant à cette classe de voyageuses cosmopolites qui ont été partout, qui ont tout vu, se présenta dernièrement dans une banque de New-York pour toucher un chèque.

Le caissier, était un homme galant, mais cependant il la pria de bien vouloir prouver son identité. Elle était toute désemparée. Elle n'avait ni lettres, ni cartes et, par conséquent, ne sachant que faire d'autre elle donna cours à son indignation :

« Vous exigez vraiment une pièce d'identité ? s'écria-t-elle soudain. Et bien, voilà ! »

Elle ouvrit son corsage et tirant un petit bout de sa chemise de crêpe de Chine rose, montra ses initiales brodées.

Le caissier rougissant et tout confus paya le chèque immédiatement.

Gageons qu'un caissier français se montrerait moins pudique mais plus exigeant... quant à l'identité.



## Le bon remède

Le directeur d'un grand magasin de nouveautés de New-York a trouvé un moyen catégorique pour guérir les dames peu scrupuleuses, qui prennent des marchandises sans passer par la caisse.

La semaine dernière, les inspecteurs arrêtaient, près des comptoirs, trois dames très élégantes, en train de s'approprier des gants à bon marché. Conduites discrètement au cabinet du directeur, elles avouèrent leur larcin, disant qu'elles n'étaient pas des voleuses et que c'était la première fois qu'elles se livraient à ce genre de sport. Elles supplèrent le directeur de ne les dénoncer ni à la police ni à leurs maris.

Ce dernier y consentit ; mais, trouvant que toute faute mérite son châtiement, il administra à

chacune de ces dames une jessée magistrale.

Elles s'en firent en pleurant, mais n'osant se plaindre à personne de la façon un peu familière dont elles avaient été traitées.



## Une honnête femme.

A la 12<sup>e</sup> chambre, se jugeait récemment, à huis-clos, une affaire des plus « délicates ».

Dans une maison, dite « close », parce qu'elle est ouverte à tout venant, des spectacles d'art étaient offerts chaque soir : les actrices étaient des professionnelles, à l'exception d'une femme du monde qui désirait parfaire son éducation et se dépensait sans compter.

Une poursuite générale pour outrages publics à la pudeur fut engagée par le Parquet. Le substitut Falco sceptique, ayant demandé à cette aimable personne ce qu'elle avait touché pour prix de ses faveurs, celle-ci, après avoir avoué les divertissements variés auxquels elle s'était livrée, répondit indignée :

« Oh ! monsieur le substitut, pas un sou... »

« Moi, je suis une honnête femme !... »



## Pour être tombé de sommeil

Senor Alfred Torrès Blanco, de Buenos-Aires, souffrait d'insomnies chroniques. Aussi allait-il fréquemment au théâtre pour occuper une partie de ses nuits.

Dernièrement, pendant la représentation d'une pièce d'un nouvel auteur, senor Blanco s'endormit profondément, si profondément qu'il roula par-dessus la balustrade et tomba dans une loge. Il se cassa la jambe, mais continua de ronfler tandis que le docteur l'opérait à l'hôpital.

A son réveil, il apprit que la direction du théâtre voulait le poursuivre pour conduite inadmissible dans un lieu public.

Mais senor Blanco ne se laissa pas faire et intenta lui-même un procès en dommages et intérêts, déclarant qu'un auteur ne devrait pas écrire et qu'un théâtre ne devrait pas donner des pièces somnifères.



## La colère de M. Glard.

M. Glard, ayant trop parlé, s'est fait eng... par le procureur général, lequel s'était fait eng... par la chancellerie... Dorénavant, la presse ne saura plus rien de la marche de l'instruction de la Gazette du Franc.

M. Glard a fait retomber sa colère sur les journalistes, qui exercent leur profession le plus correctement du monde et, la semaine dernière, il leur a signifié tout net que la porte de son cabinet serait close hermétiquement.

Les journalistes ont enregistré ces propos et la mauvaise humeur de M. Glard n'a pu que les faire sourire : ils seront renseignés tout de même. Il y a tant de « juites » au Palais.



## Lunettes et mariage.

Une dactylo de Vienne a intenté un procès à son patron, prétendant que la mauvaise lumière du bureau l'avait forcée de porter des lunettes, et par conséquent avait diminué ses chances de mariage.

Le patron, soutient, au contraire, que les lunettes ont augmenté les charmes de la jeune fille, et lui ont donné un air plus intéressant.

Les jurés ont été de l'avis du patron et la pauvre dactylo a perdu son procès.

## Silence au jury !

Le jury étant d'une indulgence excessive, condamnant trop peu ceux qui méritent de l'être davantage, ou même pas du tout ceux qui ne devraient pas être acquittés, les pouvoirs publics ont estimé qu'une sanction s'imposait et qu'il convenait, pour l'exemple, de punir des juges qui ne savaient pas punir les autres...

Le Gouvernement vient, en effet, de déposer un projet tendant à frapper les jurés de peines, pouvant aller jusqu'à un emprisonnement de six mois et à une amende de 500 francs !

Il importe de dire que ces sanctions nouvelles ne visent qu'un délit spécial ; la violation du secret professionnel dont se seraient rendu coupables les juges populaires.

Cette grave initiative a certes été directement motivée par l'indiscrétion de certains jurés qui avaient siégé dans un important procès, à tendances politiques, dont connut la cour d'assises de la Seine en novembre dernier. Mais à aucune autre époque que celle-ci, où l'opinion est presque unanimement montée contre le jury criminel, un tel projet de loi n'aurait été envisagé. Le gouvernement a voulu — et ses motifs sont des plus raisonnables — frapper des magistrats temporaires qui ont bien souvent donné le plus mauvais exemple et montré qu'ils étaient inférieurs à leur tâche...

Ce projet de loi a passé à peu près inaperçu ; on ne l'a pas signalé ; il était nécessaire et intéressant de le révéler.

Dans l'exposé des motifs il est indiqué que « la presse a donné des informations sur certains incidents qui se sont produits pendant la délibération des jurés dans diverses affaires jugées par la cour d'assises de la Seine et qu'elle a, en outre, renseigné le public sur les votes émis par des jurés et sur la façon dont les verdicts ont été acquis ».

Ces indiscrétions étant de nature à compromettre l'institution du jury, en portant atteinte à l'autorité qui doit s'attacher à ses décisions, le garde des sceaux propose de compléter l'article 378 du code pénal, qui réprime la violation du secret professionnel, par la disposition suivante :

« ... Sera puni des mêmes peines tout juré qui, même après avoir cessé ses fonctions, aura divulgué le secret des délibérations ».

« Ces magistrats — continue l'exposé des motifs — statuent en toute indépendance. Ils ne relèvent que de leur conscience dans l'accomplissement de leurs fonctions. Pour qu'ils puissent délibérer librement, il faut qu'ils gardent le secret de leurs délibérations.

« Cette obligation est pour eux un devoir aussi impérieux que le secret imposé aux médecins, chirurgiens, sages-femmes, etc. »

Ainsi, messieurs les jurés, sont prévenus ! qu'ils rendent une bonne ou une mauvaise justice, là n'est pas la question et dans les deux cas leur responsabilité est à l'abri ! Mais qu'ils ne bavardent pas, car il leur en coûterait cher !



## UNE Bonne Affaire DÉTECTIVE

tient à la disposition de ses 5 premiers mille abonnés une prime magnifique.

Nos abonnés trouveront, page 15, tous les titres des livres parus dans la passionnante collection des « Chefs-d'Œuvre des Romans d'Aventure ». Il ne leur restera plus qu'à nous adresser la liste des volumes qu'ils auront choisis, en se conformant au tableau ci-dessous :

6 volumes différents pour l'abonnement d'un an ;  
3 volumes différents pour l'abonnement de six mois ;  
Ils les recevront à leur domicile (frais de port à leur charge).

Que nos lecteurs se hâtent de remplir et de nous envoyer le bulletin d'abonnement détachable qu'ils trouveront page 15.

## Les Romans policiers

JEAN PETITHUGUENIN

# LE ROI DE L'ABIME

(Le signe mystérieux)

Où l'auteur renoue avec maîtrise, la tradition des Vidocq et des Sherlock Holmes, des Fantomas, des Rocambole et des Arsène Lupin.

Pour paraître en février :

LE CRIME SUR LE TOIT, par L. L. MARTIN

Édit. Baudinière

Un fort vol. En vente partout

5 fr.



1 Franc  
**DÉTECTIVE**  
16 pages

35, Rue Madame, Paris  
Téléphone : LITTRÉ 32-11

George-Kessel

Directeur-Rédacteur en Chef

# Sing-Sing, reine des prisons



**L**a vieille prison de Sing-Sing, cette grande bâtisse dont on voit, lorsqu'on passe en train ou en bateau, les murailles grises et rébarbatives se dresser au bord de l'Hudson, a maintenant un siècle d'existence. Si la politique ne s'en mêle pas et si rien ne vient contrarier les projets du gouvernement, on la verra, cette année, pour la dernière fois : les murs de la nouvelle prison s'élèvent rapidement sur la colline voisine et des crédits ont été prévus pour l'aménagement des locaux qui remplaceront le vieux bâtiment.

Sing-Sing abrite actuellement 1.700 détenus — ce qui est probablement un record — Les autres prisons de l'Etat de New-York sont tellement bondées qu'il est impossible de désencombrer Sing-Sing : on est obligé d'avoir recours à toutes sortes d'expédients pour éviter d'avoir à loger deux hommes dans la même cellule. L'ancienne chapelle a été transformée en dortoir : 200 détenus y passent leurs nuits. Une autre centaine de prisonniers a trouvé place dans une grande salle au nord du bâtiment. L'édifice où avaient lieu jadis les exécutions, l'ancienne « death-house », regorge de monde. L'hôpital lui-même est plein comme un œuf et la nouvelle « Maison de la Mort » abrite un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouve — pour la première fois depuis longtemps — une femme.

Enfin, 400 détenus ont trouvé place dans les cellules qui ont pu être aménagées dans la nouvelle prison, et qui ont remplacé 400 des cellules les plus délabrées d'un vieux bâtiment, démoli en 1920-1921. Il reste donc approximativement 900 hommes enfermés à l'intérieur de ces murailles vieilles d'un siècle.

Les cellules sont à peu de chose près ce qu'elles étaient il y a cent ans : de grandes fenêtres ont été percées du côté des cours pour améliorer l'aération et différents systèmes ont été installés pour empêcher les planchers de pourrir : ce sont les seuls changements survenus depuis un siècle. Les cellules ont un peu plus de 2 mètres de long, un peu moins de 2 mètres de haut et environ 1 mètre de large ; nulle part en Amérique des hommes n'ont jamais été

enfermés dans un espace aussi réduit. Et l'on trouve encore des gens qui se souviennent du temps où chacune de ces cellules était occupée par deux hommes qui y dormaient en tas, couchés l'un sur l'autre.

Il n'y a pas très longtemps, on enfermait encore les hommes dans ces cages, le dimanche, après le service religieux, et on les y laissait jusqu'au lundi : on leur passait la nourriture à travers les barreaux. Lorsque le lundi était un jour férié, les prisonniers n'étaient délivrés que le mardi matin. De nos jours encore, il n'y a pas de système de vidange dans ces cellules. On s'imagine ce que pouvait être la salubrité de pareils réduits !

La nouvelle prison sera toute différente : on peut s'en rendre compte en visitant les bâtiments déjà terminés. Chaque cellule a les dimensions d'une petite chambre à coucher ; rien n'y manque : appareil sanitaire, lavabo, lumière du jour, lumière électrique ; elles sont bien aérées, hautes de plafond, sans humidité. Enfin l'Etat s'est engagé à ne jamais permettre qu'on enferme plus d'un détenu dans chaque cellule.

## Quelques évasions célèbres.

Les murs de la vieille prison ont été les témoins de nombreuses évasions. Parmi les plus célèbres, citons celle de Pallister et de Røhl qui s'enfuirent de l'ancienne « Maison de la Mort » en avril 1893. Coupables de meurtres, tous deux avaient été pris à New-York et envoyés à Sing-Sing. On leur avait donné deux cellules contiguës. Une nuit d'orage, ils profitèrent d'un moment où leur gardien restait seul pour lui demander d'ouvrir la porte de Røhl qui se prétendait malade.

Comme le gardien, portant des aliments sur un plateau, entrait dans la cellule, Røhl fonça sur lui l'assomma et le poussa contre la grille qui séparait les deux « cages » tandis que Pallister passant les mains à travers les barreaux saisissait les bras de l'homme et les maintenait immobiles. Røhl s'empara du revolver et des clefs du gardien, l'enferma dans la cellule puis courut délivrer Pallister. Un second gardien accouru fut également fait prisonnier. Pallister et Røhl grimpèrent alors sur le toit de la « Maison de la Mort », descendirent dans la cour, parvinrent à escalader le mur et, détachant une barque, s'enfuirent sur l'Hudson.

L'évasion fut rendue possible par le fait que Pallister, purgeant dans la prison une première condamnation pour vol, avait été employé à la construction de la « Maison de la Mort ». Maçon de son état, il avait donc pu étudier à loisir le plan de l'édifice, dans les moindres détails, et savait comment il pourrait à l'occasion, en sortir en se servant des instruments qui lui tomberaient sous la main — ce furent, en l'occurrence, un tisonnier et la grille du poêle qui chauffait les cellules.

Une autre évasion audacieuse est celle de John Murray qui se cacha dans une caisse de linge. La caisse fut clouée, chargée sur un camion avec d'autres caisses et déchargée à la gare sur un quai de marchandises. Murray ouvrit alors la caisse et prit la clef des champs. Lorsqu'il fut repris, quelques années plus tard il expliqua aux autorités son évasion. Il raconta qu'il avait failli perdre la vie dans l'aventure par la faute de ses complices. Ils avaient placé la caisse sens dessus dessous dans le camion et Murray avait été transporté la tête en bas sur les chemins cahoteux qui menaient à la gare. Ce fut miracle s'il ne se rompit pas le cou dans le trajet.

Ces histoires ne sont évidemment qu'un échantillon du trésor d'anecdotes que peuvent offrir les annales d'une prison qui, pendant cent ans, a abrité les plus dangereux et les plus ingénieux criminels.

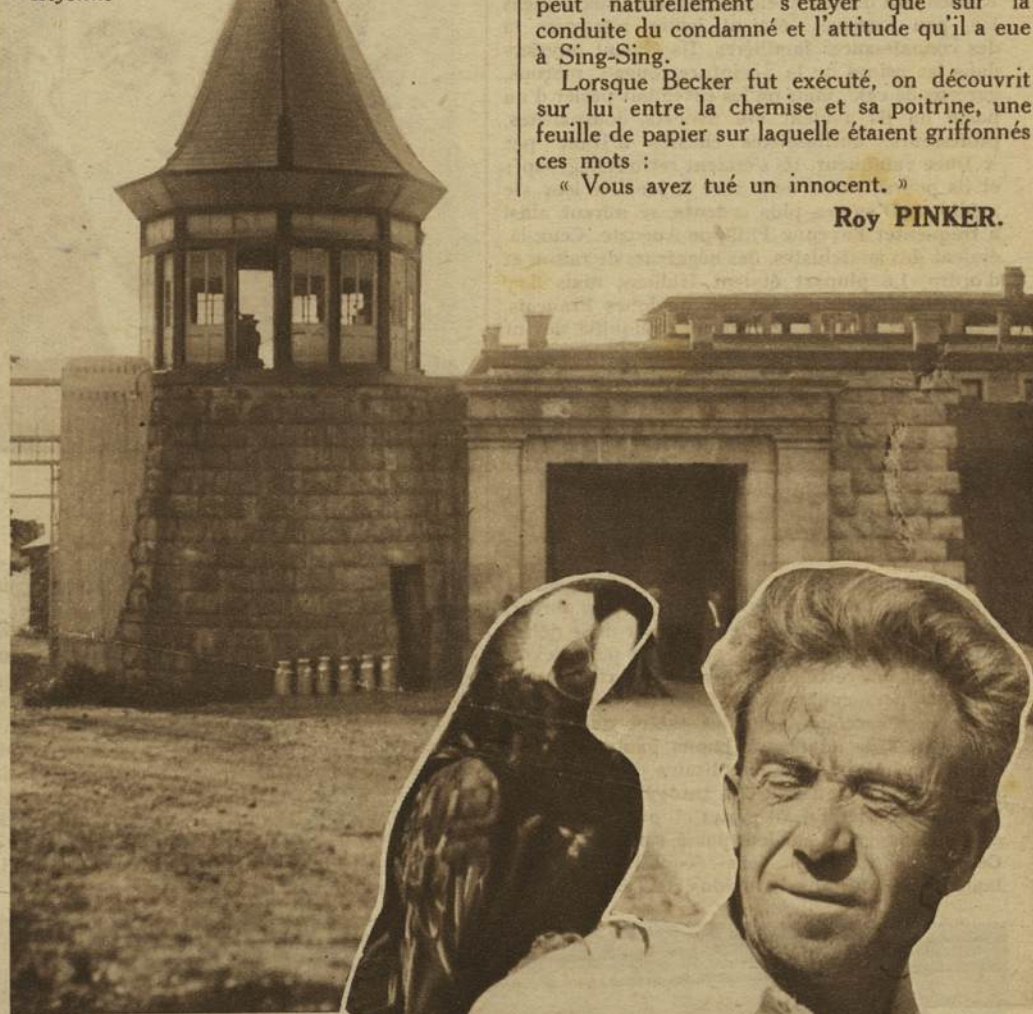
Mais personne n'a peut-être laissé un souvenir plus vivace dans la mémoire des vieux gardiens de Sing-Sing que Charlie Becker, le lieutenant de police, qui, à la suite d'une affaire célèbre, fut accusé d'avoir assassiné Herman Rosenthal et condamné à mort il y a quinze ans. Tous ceux qui ont connu Becker à Sing-Sing demeurent convaincus de son innocence et sont persuadés qu'il a été la victime d'un complot. Leur conviction ne peut naturellement s'étayer que sur la conduite du condamné et l'attitude qu'il a eue à Sing-Sing.

Lorsque Becker fut exécuté, on découvrit sur lui, entre la chemise et sa poitrine, une feuille de papier sur laquelle étaient griffonnés ces mots :

« Vous avez tué un innocent. »

Roy PINKER.

Photos  
Keystone



En haut : Vue générale de Sing-Sing. Au centre : La Tour de la Maison de la Mort, où sont exécutés les condamnés. En bas : Un des plus vieux détenus de Sing-Sing et son inséparable compagnon.



Sing-Sing a sa propre équipe de pompiers. Elle est constituée par des détenus.



# CONSPIRATEURS MODERNES

I

## Le refuge des hors la loi

**i**l y a, dans le onzième arrondissement, au-dessous du Père-Lachaise, avenue Philippe-Auguste, près de la rue de Charonne, un petit restaurant. Il ressemble à tous les petits restaurants. Il a une devanture claire et, derrière les vitres, des rideaux blancs. Devant la porte un menu polycopié est affiché :

Ravioli ..... 2.50  
Tomates farcies..... 1.75

Il est calme et silencieux. Mais le passant qui lève la tête, qui regarde l'enseigne fronce les sourcils, étonné et s'éloigne rêveur. Sur cette enseigne il y a écrit : *Au refuge des hors la loi*.

A Bois-Colombes, dans le décor de cheminées d'usines, sous le ciel sale des banlieues ouvrières, la rue Charles-Duffot est une petite avenue paisible, bordée de villas. Le n° 59 est un pavillon de deux étages avec un toit rouge et des volets verts. Il n'y a pas encore très longtemps, sur la porte du rez-de-chaussée, une étiquette était collée avec deux mots soigneusement calligraphiés : « République catalane ».

Le facteur, les fournisseurs, les agents virent cette étrange étiquette, pendant des mois, sans comprendre.

Avenue Philippe-Auguste même, un gardien de la paix entraînait souvent dans la maison, à côté de l'entrée du petit restaurant. Il habitait au premier et les clients amateurs de ravioli et tomates farcies, les singuliers clients dont nous allons parler, pouvaient l'entendre jouer sur son phonographe d'avant guerre, les chansons de Paulus et la *Marche lorraine*.

« Refuge des hors la loi. » « République catalane » Ces mots subversifs exposés côté Vincennes et côté Maillot n'inquiétaient personne. Et pourtant !

\*\*\*

Le petit restaurant était tenu par un Italien, Raffusi. Au début, quelques hommes aux visages las, peu loquaces, étaient venus retrouver là des connaissances familières. Ils étaient ouvriers dans les usines de la « ceinture rouge », maçons, garçons de café, mais on les entendait parler d'un passé où ils avaient été avocats, journalistes, professeurs, antifascistes chassés d'Italie par le Duce vainqueur. Ils s'étaient retrouvés, groupés et ils poursuivaient leur rêve le long de leur vie médiocre. D'autres, plus ardents, se mirent ainsi à fréquenter l'avenue Philippe-Auguste. Ceux-là, étaient des anarchistes, des négateurs de raison et d'ordre. La plupart étaient Italiens, mais il y avait des Espagnols aussi et quelques Français. Peu à peu le petit restaurant tranquille devint leur lieu de rendez-vous habituel, puis, leur repaire. Les chefs des révolutionnaires vinrent habiter dans les environs. D'Italie, d'Espagne, les anti-gouvernementaux surent que c'était là qu'ils devaient envoyer et recevoir les instructions, adresser leurs envoyés. Moscou s'occupa de cette cellule, acheva de lui donner une constitution et une sorte de discipline. Raffusi, naïf et magnifique put parer sa maison de ce titre éloquent et provocateur.

Et l'atmosphère, le soir, était étrangement dramatique. Ces ouvriers, ces manœuvres abrutis par le travail mécanique de la journée ne se délassaient jamais franchement, ne riaient pas, n'extériorisaient pas cette joie violente qui sert à retrouver une personnalité endormie. Ils mangeaient en silence, accoudés sur les tables de marbre recouvertes de nappes de papier gaufré. La fille du patron, Maria, une napolitaine de quinze ans au rire éclatant et facile, les tutoyait en leur servant à boire, les faisait parler et presque sourire en les interrogeant sur leur passé, sur leurs espoirs. Confidente inlassable elle écoutait les récits lamentables des foyers perdus, des familles dis-

persées, des femmes laissées au pays entourées des vainqueurs, des enfants qu'ils ne reconnaîtraient plus. Tard dans la soirée, Raffusi fermait ses volets. Ils restaient quelques-uns dans la salle, muets, la tête dans les mains. De vagues compagnes en cheveux, des fichus sur les épaules, dormaient contre eux, presque indifférentes. L'un d'eux allait chercher sous le comptoir un accordéon et fabriquait pour eux tous, cruellement, comme pour se meurtrir encore artificiellement, cette nostalgie irrésistible de la musique lancinante.

Quelquefois, les conciliabules se faisaient plus secrets. Des conseils se tenaient à quatre ou cinq dans l'arrière-salle. Quelque complot se préparait. La plupart des gestes meurtriers qui faillirent atteindre Mussolini ou le général Primo de Rivera, furent conçus derrière les rideaux de mousseline blanche du restaurant Raffusi. Un jour on voyait un des habitués venir prendre un dernier repas avec des vêtements du dimanche et un visage nouveau, pâle et ardent, comme illuminé par la résolution prise. Dans la soirée, il serrait sans un mot la main des camarades. Maria l'embrassait. Il s'en allait. Quelques jours après, on apprenait que le Duce avait échappé à un attentat, que la foule avait lynché le meurtrier ou que la police l'avait arrêté. Avenue Philippe-Auguste, on serrait les poings. Maria pleurait, un soir, silencieusement. C'était fini.

D'autres drames encore s'ébauchaient là, étouffés. Deux fois pourtant le tragique éclata, la police dut s'en mêler ; deux fois, le monde étonné eut à s'intéresser au « Refuge des hors la loi ». La première fois, au moment du complot catalan. La seconde, pour l'affaire Savorelli.



Savorelli

Angelo Savorelli, idéaliste, passionné, était devenu antifasciste par principe, par foi républicaine. Proscrit, il avait vécu à Paris, fréquentant les autres révolutionnaires et le restaurant Raffusi. Pourtant, la lutte continuelle l'avait lassé. Sa femme ses enfants étaient restés là-bas, à Ravenne. Un jour, il apprit qu'il allait être père une nouvelle fois. Cette fois, son cœur éclata, il céda. Il écrivit à Rome pour demander sa grâce et la permission de rentrer en Italie. Du coup, il devenait un traître aux yeux de ses anciens amis. On ne le vit plus avenue Philippe-Auguste. Or chez les hors la loi, chez les proscrits, chez les révolutionnaires, il est une première loi qui est formelle et terrible. Les traîtres ne doivent pas vivre.



Le quartier général des catalans, à Bois-Colombes



Le petit restaurant de l'avenue Philippe-Auguste qui a comme enseigne : « Au refuge des hors la loi »

Aussi, une nuit, un étrange tribunal s'était-il réuni chez Raffusi. Ils étaient quatre Italiens. L'un se nommait Pavan. Ouvrier têtu et borné, passionné sans idéal, il avait perdu un bras pendant la Révolution fasciste, à Pise, dans les rangs communistes. Des trois autres, l'un était sans doute Bernieri, chef de l'anarchisme italien en France, un intellectuel, celui-là, un professeur, le troisième, sans doute aussi Bonito son ami. Le quatrième était un comparse dont je ne soupçonne pas le nom.

A voix basse, penchés sur des « cafés arrosés », les anarchistes jugèrent : Savorelli devait être exécuté.

« Qui se chargera de la chose ? » demanda le lourd Pavan. Le chef leva la tête et regarda dans les yeux le manchot :

« Toi. »

C'était l'année dernière. Le 15 mars, Savorelli reçut son sauf-conduit. Fou de joie il décida de prendre le train le soir même. Dans l'après-midi, il alla dire adieu à son ami Senachioli, boulevard Magenta. Il était là quand on sonna à la porte. En familier de la maison, Savorelli alla ouvrir lui-même reconnut Pavan lui sourit et tomba sur le palier, le corps troué de sept balles.

Pavan s'en alla sans se retourner.

On arrêta trois jours après Bernieri et Bonito. Ils nièrent tout et furent relâchés. Pris en Suisse et extradé Pavan, lui, avoua. Le reste ne m'intéresse ni ne m'appartient plus.

En tout cas, satisfaits puisque leur loi avait été appliquée, les habitués farouches de chez Raffusi reprirent leurs veillées pleines de rêves.

\*\*\*

Voilà ce qui se passait côté Vincennes. Côté Maillot, dans la Villa de Bois-Colombes habitait seulement un vieillard alerte et maigre. C'était le colonel Macia, chef du séparatisme catalan, président d'une république sans territoire, chef aveuglément écouté d'un groupe de jeunes gens résolu à tout. De tout cela d'ailleurs, nous aurons à reparler longuement. Le seul lien qui unit un jour le pavillon de Colombes au restaurant de l'avenue Philippe-Auguste nous occupe aujourd'hui.

Dans un grand restaurant italien, deux plongeurs lavaient la vaisselle côte à côte. Un soir ils se parlèrent. Le lendemain, ils s'aperçurent qu'ils pouvaient communiquer dans la même foi. L'un était catalan, l'autre, Risoli, un ancien officier de d'Annunzio à Fiume, antifasciste.

« Rien à faire pour vous en Italie, dit le Catalan. Mussolini est maître de la rue. Mais, en Espagne, il y a quelque chose à tenter. Aidez-nous ! »

Risoli parla de l'Espagnol chez Raffusi, le Catalan parla de Risoli à Bois-Colombes. On se revit, on engagea des pourparlers. Le vieux colonel alla un soir avenue Philippe-Auguste. Et là, celui qui s'était chargé des négociations, l'ex-général fasciste Belgrani, passé de l'autre côté de la barricade, conduisit le chef catalan à une table où était assis un homme au visage rasé et brutal. Ils se regardèrent et Belgrani présenta :

« Le colonel Macia. »

« Le colonel Garibaldi. »

Voilà pourquoi il y avait des volontaires italiens antifascistes parmi les partisans catalans arrêtés dans la montagne, au moment de la grande aventure manquée, en août 1926. Voilà pourquoi, lors du procès héroïque qui la termina, le colonel Garibaldi était au banc des accusés à côté de Macia qu'il avait pourtant trahi. Et voilà pourquoi une des bombes cachées par les insurgés catalans, près de Pratz de Mollo, dans les Pyrénées, était enveloppée dans une feuille couverte de



Le Colonel Macia

lignes polycopiées, un « menu » du restaurant Raffusi.

Ravioli 2.50  
Tomates farcies 1.50

\*\*\*

Raffusi ne tient plus le restaurant de l'avenue Philippe-Auguste. Le rire de Maria n'y résonne plus. La plupart des habitués n'y vont plus. Ce n'est plus, à proprement parler, le « Refuge des hors la loi ». Mais son souvenir accompagne trop de souvenirs pour disparaître. Et l'épopée qui a commencé derrière ses rideaux légers, nous allons la retrouver là-bas, au seuil défendu de la Catalogne, de Puigarda à Fratsde Mallo, à Andorre, sur les pics de la frontière d'où l'on voit au loin dans la plaine rousse, la ville promise et inaccessible : Barcelone.

Paul BRINGUIER.

(A suivre.)

Jeudi prochain :

II. - Insurgés d'opérette



# Un drame d'amour près du pôle



Ci-dessus : Le palais de justice de Krasnoïarck  
Ci-dessous : Une rue de la même ville

**Q**UAND Amundsen, le grand explorateur tragiquement disparu, fit, en 1919, le tour de la péninsule arctique Taimir, à l'extrême nord de la Sibérie, il envoya deux hommes de son équipage, Peter Tessem et Paul Knidsen, à Port-Dickson, pour expédier une dépêche à Oslo. Les deux Norvégiens se mirent en route. Personne ne devait les revoir.

Le gouvernement norvégien demanda au gouvernement soviétique de faire des recherches.

L'expédition fut confiée à Nikifor Begitchew, ancien matelot, ayant pris part à plusieurs expéditions polaires sous les ordres du fameux amiral Koltchak.

## Des ossements humains et un cadavre

Begitchew était issu de simples paysans. Mais c'était un homme d'intelligence vive, d'une formidable puissance de travail, d'une résistance physique inépuisable.

Matelot, il fouillait dans la bibliothèque du bord et s'instruisait sans négliger les exercices corporels. Il devint un chasseur de premier ordre et un explorateur intrépide.

Il abandonna la marine et vint camper dans une hutte à Dudinskoë. Il chassait les animaux à fourrures précieuses.

C'est à Dudinskoë, aux bouches de l'Iénisséï, que l'ordre des Soviets le toucha.

Il prit avec lui quatre hommes et partit en traîneau, le long de l'océan Glacial.

Le 4 juillet 1921, Begitchew atteignit Port-Dickson. Mais là, nulle trace des disparus.

Il se dirigea vers Cap-Wilde. Près de là, lui et ses compagnons trouvèrent une boîte de conserves qui renfermait un billet ainsi conçu : « Deux membres de l'expédition Amundsen ont atteint ce point, en traîneau à chiens, le 10 novembre 1919. Nous avons trouvé un dépôt de vivres. Le pain est humide ; l'eau salée le gâte. Nous continuons notre route. Peter Tessem. Paul Knidsen. »

Begitchew divisa ses hommes en deux groupes et partit seul, le 10 août 1921, dans la direction de la baie Gloubokafa. Il y découvrit, sur un rocher, les restes d'un camp, un couteau et plusieurs douilles de cartouches de fusil.

Les cendres d'un bûcher étaient encore visibles et, sous les cendres, des ossements humains lui apparurent. Il ne douta pas que l'un au moins des explorateurs n'eût succombé, et le rude marin frissonna en pressentant quel horrible drame avait dû se dérouler là.

Tout l'hiver, Begitchew campa près de l'Iénisséï. Au printemps, il reprit ses recherches.

Ce ne fut qu'un an plus tard qu'il découvrit, près de la mer, un cadavre, celui de Tessem à n'en pas douter, puisque, près du mort, se trouvait une montre avec le monogramme de Tessem.

Pourquoi Tessem avait-il brûlé son compagnon ? Ce point n'a jamais été éclairci. Begitchew pensa qu'il avait voulu ne pas laisser le cadavre de son camarade en proie aux bêtes féroces, qui l'auraient dévoré.

Peut-être un drame plus obscur se déroula-t-il dans ce coin du monde désertique et glacé.

En août 1922, Begitchew avait donc terminé sa tâche. Il avait en outre découvert une île inconnue, au 117° degré de longitude est et au 74° degré de latitude nord. Elle porte à présent son nom.

Le gouvernement norvégien le récompensa en lui donnant une forte somme.

## Une agonie de trois jours dans la neige

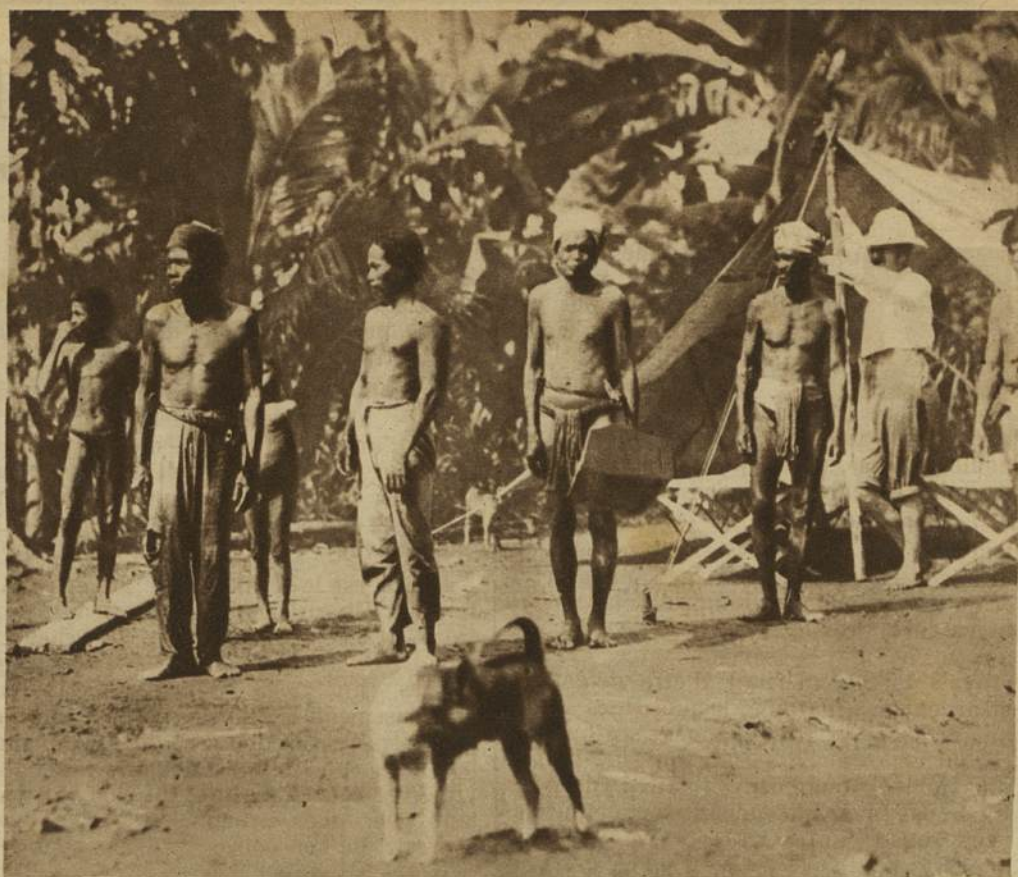
Des années passèrent. Begitchew s'ennuyait de la vie oisive qu'il menait.

Un jour, il reprit son fusil, ses chiens, son traîneau et, avec quelques autres chasseurs de fourrures, il regagna son campement de Dudinskoë. Il avait laissé sa femme à Krasnoïarck.

Au printemps, les chasseurs rentrèrent, sans leur chef.



Le président du tribunal descend de traîneau devant le palais de justice.



Un poste dans la jungle, à l'intérieur de Bornéo

# Un drame de la folie sous les tropiques

**D**EPUIS plusieurs semaines, une petite expédition hollandaise, composée d'une escouade de soldats malais, d'un médecin et d'un savant explorateur naturaliste, était en route, vers un poste situé dans la jungle, au centre de Bornéo.

Des indigènes — les Dajaks — conduisaient les longues pirogues et remontaient le fleuve Mahakkam. Les fragiles embarcations voguaient lentement au milieu des forêts tropicales et des marécages. C'était le désert total, où vivaient seuls les crocodiles affamés, les serpents venimeux et les innombrables moustiques qui pompent le sang et donnent le « mal de la mort ».



Une fête rituelle chez les Dajaks : les hommes miment des danses guerrières et les femmes des attitudes amoureuses, puis tous s'en vont se baigner en chantant des incantations

Le trentième jour, l'expédition entra dans la région où chassent les Punau, ces terribles tueurs d'hommes, qui connaissent les poisons subtils, empoisonnent les rivières et jettent des sorts.

C'est alors que les Malais commencèrent à être décimés par la malaria, la dysenterie et la terrible maladie tropicale : le bérubéri.

Il ne restait presque plus de vivres. Les Dajaks mangeaient les insectes, les vers, les serpents et les chairs pourries des cadavres d'animaux qu'ils disputaient aux oiseaux de proie.

Un soldat malais mourut.

La nuit suivante, le camp fut réveillé par des cris sauvages :

— Je te tueraï, chien maudit.

A la lumière des lanternes, on vit un homme, les yeux hagards, les traits décomposés, assis sur sa couche. Sa bouche bavaït.

C'était le fusilier malais Païman. Le sergent expliqua au docteur Ballaer : « Il a laissé sa jeune femme à la maison. Elle a 15 ans ; elle le trompe. Cela finira mal. » Il « pense » tout le temps. Quand les hommes « pensent » et qu'ils ont des rêves, cela va mal.

« Betul tuai ; dia suka pikir, bibi suka, maïn mata dan maïn perlip », ce qui veut dire à peu près : « Oui, maître. Sa femme joue volontiers avec ses yeux et avec son corps. Il le sait. C'est pourquoi il « pense ».

Il ajouta : « Bientôt, il deviendra « bingun » et cela finira par un « mata glab » (yeux aveugles). »

Mata glab ! Ces deux mots ont là-bas des acceptions diverses. Littéralement, cela veut dire : yeux aveugles. Mais la tragique expérience prouve qu'ils peuvent aussi être traduits : crise de folie furieuse, de révolte, crime.

Le soldat Païman maigrissait. Il ne mangeait plus. Ses yeux étaient moires et regardaient sans voir. Quelquefois, il attrapait les insectes et leur arrachait les ailes.

— Qu'as-tu, Païman ? demandait le docteur.

— Rien, maître.

Rien ! Il était bingun. Cela échappe à l'œil du médecin et relève de la psychiatrie.

Deux jours plus tard, le drame éclata :

## L'assassinat du fou dans la nuit tropicale

La nuit était épaisse. Une sentinelle veillait près des pirogues. Les Dajaks, assis près de leurs feux, au bord du fleuve, causaient et fumaient.

Sous les tentes, dormaient les membres de l'expédition. Quelques bûches humides et deux lanternes fichées sur des piquets éclairaient faiblement le campement et tenaient éloignés les bêtes fauves.

Tout à coup, un homme sauta parmi les causeurs, saisit les lanternes et les jeta dans le fleuve. C'était Païman. Il piétina les bûches qui s'éteignirent.

Le camp fut plongé dans une totale obscurité. Et, soudain, des cris terribles retentirent. Les hommes se précipitèrent hors des tentes. Des malédictions, des cris : « Au secours ! », des râles, frappaient les oreilles.

La voix de Païman dominait le tumulte. On l'entendait hurler comme une bête fauve :

— Tiens, canaille ; chien, crève ! Et là, là encore !

— Da, Wowor ! da, Louto ; da, Daddy !

L'épouvante glaçait les assistants qui n'osaient bouger dans cette nuit.

Un coup de fusil partit, puis un autre.

Enfin, une lanterne fut trouvée et allumée, éclairant une épouvantable scène :

Païman frappait furieusement de son couteau un jeune Malais. Celui-ci, lardé de coups, défiguré, déchiqueté, agonisait.

Dans son accès de « mata glab » Païman lui arrachait de la chair avec ses dents, lui brisait les doigts. On entendait le bruit sec des os qui craquaient.

Puis, tout à coup, Païman redevenit calme et se rendit aux soldats, sans résister.

Le lendemain, il avait retrouvé l'appétit, ses yeux étaient redevenus clairs ; il ne « pensait » plus. Il n'avait plus l'angoisse au cœur.

Plusieurs semaines passèrent, sans rechute. L'expédition atteignit enfin le poste, au centre de la forêt tropicale.

Païman expliqua qu'il avait laissé sa jeune femme âgée de 15 ans, au milieu des soldats.

— Elle habite dans le baraquement des mariés. Mais elle me trompe. Non seulement avec des Javanais, mais, ce qui est plus grave, avec les gens arrogants et hautains des îles Moluques, des Célèbes qui portent des vêtements multicolores, des coiffures de plumes et jouent de la guitare.

En tuant le jeune Malais, j'ai cru tuer l'infidèle et ses amants, les jeunes crocodiles Wowor, Louto, Daddy et les autres.

Le tribunal de la jungle a condamné Païman, le fou d'une nuit, à dix ans de travaux forcés.



# UN CLUB DE DÉTECTIVES

Nouvelle inédite par René BIZET

**Q**UAND j'ai fait mes débuts dans le métier, me dit Boulgègue, j'avais plus de prétention que je n'en ai aujourd'hui, je vous l'assure. J'étais inspecteur de la police judiciaire dans une grande ville du Midi que je ne vous nommerai pas, parce que je ne veux faire de peine à personne.

Je me vois encore, à vingt-cinq ans, fringant, vif, enthousiaste, convaincu que Sherlock Holmes était un personnage réel et qu'il m'attendait à Londres pour encourager mes premières recherches, dévoué au service de la société, parce que je croyais qu'elle méritait d'être défendue, et ardent à la bataille. Depuis, mes sentiments sont un peu changés, surtout en ce qui concerne la société qui me paraît plus ingrate que bienveillante... Mais ce n'est pas mon désenchantement que je veux vous raconter...

Donc, dans cette bonne ville où le soleil vous met, tous les jours, du baume dans le cœur, nous étions quatre policiers qui voulions absolument qu'on nous appelât des « détectives », jugeant que ce mot-là était plus digne que l'expression courante et vulgaire de nos qualités et de nos espérances.

Il y avait Lassailly, Morel, Dupère et moi qui régnions en maîtres sur la pègre de notre région, nous quatre et pas un de plus. Nous mettions en commun nos connaissances, nos expériences, récentes mais pleines d'enseignements, notre force, si besoin était, et, par miracle, nous ne nous jalouisions pas.

Nous donnions à Lassailly, notre aîné de quelques années, car il avait plus de trente ans, les justes hommages dus à son ancienneté dans le métier, à son grade et à ses exploits, dont plusieurs lui avaient valu les félicitations et l'envie de ses collègues parisiens et étrangers. Mais il n'en profitait point pour nous mépriser et, dans une affaire d'importance, il s'arrangeait toujours pour nous donner des tâches qui pouvaient nous mettre en valeur.

Un brave homme, vraiment, et sérieux, père de famille, d'une honnêteté scrupuleuse et d'une rare finesse d'esprit. Car il faudra bien qu'on en finisse un jour avec la légende de notre sottise et l'exaltation assez dénigrante de notre « flair ». Croyez-moi, nous sommes obligés de fréquenter des hommes qui en remonteraient souvent aux plus malins, et je voudrais bien voir un de ceux qui parlent des policiers, avec une moue de dédain, aux prises avec des bandits internationaux. On se rendrait compte de la place exacte que les imbéciles occupent dans le monde.

Lassailly nous aimait comme ses enfants, encore que nous eussions pu plutôt être ses frères. Il nous donnait des conseils, nous réunissait quelquefois pour nous demander notre avis sur la valeur d'une piste, tant et si bien qu'un jour il eût l'idée de créer une sorte de club où nous pourrions nous retrouver à heures fixes, quand nous serions libres, et où nous pourrions discuter les affaires qui nous étaient confiées.

Nous étions trop fiers de cette initiative de notre ancien pour ne pas l'accueillir avec joie. Nous louâmes dans une maison d'un quartier tranquille, dont le concierge était de « chez nous », deux modestes pièces meublées. Le « Club des détectives » de X... était fondé.

...

Il fut convenu, dès notre première réunion, que nous ne fermerions pas absolument nos portes aux nouveaux venus dans la carrière. Si nous trouvions, parmi nos subordonnés ou nos collègues, un jeune qui nous parût digne de nous, nous devions le présenter. L'unanimité était requise pour la réception, et les correspondants de province, d'étranger ou de Paris seraient admis de même, dès l'instant que les renseignements fournis sur eux le permettraient. Ainsi, nous reçûmes Tom Bowler, de Scotland Yard, l'inspecteur Parizot, du quai des Orfèvres, qui s'étaient distingués au cours de deux histoires retentissantes, et quand ils vinrent — pour les nécessités de leur profession — à X... ils nous rendirent visite et nous leur offrîmes à déjeuner.

Tout cela, pour vous faire comprendre pourquoi nous accueillîmes, sans difficulté, Johnny Torp, de New-York, dont pour ma part j'ignorais complètement

l'existence jusqu'au jour où je le vis. Il nous fut présenté par Lassailly, qui s'en porta garant. C'est vous dire que nous ne cherchâmes point ce qu'il avait pu faire de l'autre côté de l'Atlantique.

Lassailly nous apprit qu'il était de passage à X... pour quelques jours, à cause d'une enquête qu'il menait sur une « terreur » américaine. Il devait même séjourner assez longtemps dans notre région et nous aurions le plaisir de le voir souvent.

Plaisir est le terme exact. Johnny était le plus joli garçon du monde : de beaux yeux bleus, de longs cils, des cheveux blonds, un teint de boy des vertes campagnes, une voix douce qui abîmait gracieusement le français quand elle daignait se faire entendre, bref, le jeune homme le plus séduisant que j'aie jamais vu. Avec cela d'une rare intelligence, parlant peu, mais prononçant des phrases claires et de bon sens.

Il fut bientôt traité par nous comme s'il avait été depuis toujours de notre petite famille. Nous n'avions pas de

Morel avait trouvé la motocyclette du bandit dans le fossé d'un petit chemin, à cinq lieues de la ville. Des renseignements nous avaient donné la certitude que notre homme était revenu à X... et qu'il logeait chez un ami.

Chez qui ? Là, nous hésitions. Les uns — Morel et moi en particulier — prétendaient qu'on le trouverait en faisant les bars du vieux quartier, car tout ce que nous savions de la psychologie de Bob nous le montrait comme un vantard et comme un client des maisons closes les plus louches ; les autres, Dupère et Lassailly, étaient convaincus qu'il s'était réfugié chez une femme. Johnny Torp, dont nous sollicitions l'opinion, ne nous dit rien.

— D'ailleurs, fit-il avec un peu de mélancolie, je m'en vais demain et je ne veux pas m'intéresser à une affaire que je ne pourrai pas suivre.

Nous avions, ce soir-là, une besogne trop rude à accomplir pour perdre même quelques minutes en attendrissants adieux ; nous serrâmes silencieusement la main de Johnny, souhaitâmes de le revoir un



Illustration de Radis.  
Lassailly s'écroule en hurlant. Il mourut dans mes bras.

secrets pour lui. Nous exposions, en sa présence, les cas compliqués qui nous tourmentaient l'esprit, les pistes que nous suivions, les pièges que nous nous promettions de tendre. Il ne nous ménageait pas ses avis, et il faut reconnaître qu'au début ils nous furent souvent fort utiles.

Lassailly se frottait les mains !

— Quelle recrue ! s'exclamait-il en regardant Johnny qui souriait modestement et baissait ses longs cils sur ses yeux clairs.

Et tous nous craignons que Torp ne nous apprit qu'il était obligé de nous quitter. Nous nous en désolions d'avance.

...

Il nous avertit de son départ le jour où nous discutâmes les moyens d'arrêter Bob l'étrangleur qui avait assassiné en pleine rue de X... le directeur de la succursale de la Banque de France, un garçon en civil qui l'accompagnait, et volé trois cent mille francs en billets de banque, dans la serviette du malheureux employé.

L'affaire fit un bruit énorme. Le drame avait eu lieu à cinq heures de l'après-midi, dans la rue principale de la ville. L'assassin avait fui sur une motocyclette qu'un complice lui avait amenée. Dès le début de l'enquête, Lassailly avait su, d'un indicateur, que le coup avait été fait par Bob, dit l'étrangleur, un individu que nous connaissions bien pour ses opinions anarchistes qu'il manifestait en toute occasion, et cela pour justifier ses crimes.

jour et nous nous donnâmes rendez-vous, entre nous, au club, à deux heures de l'après-midi, le lendemain.

Quelle nuit ! Ah ! je vous jure que je m'en souviendrai toute ma vie ! Morel et moi nous parcourûmes, sous une pluie torrentielle, tous les bas quartiers de X... Nous avions, je ne sais pourquoi, l'impression d'être filés par une contre-police qui ne nous lâchait point d'un pas.

A tout instant, j'étais prêt à sortir mon revolver et à tirer. J'étais d'une nervosité qui ne m'était pas habituelle, Morel aussi. Nous ne trouvâmes aucun de nos indicateurs là où nous étions accoutumés de les voir. Chaque parole que nous prononcions amenait autour de nous la fuite silencieuse des consommateurs des bars ; il semblait qu'on faisait le vide autour de nous. Nous étions entourés de méfiance et d'hostilité.

Naturellement, nous fîmes chou blanc, vous le pensez bien.

Harassés, exténués, crevant de froid, nous courûmes encore pendant toute la matinée inutilement. Quand nous arrivâmes au club, à deux heures, nous étions à demi morts.

Lassailly était déjà là. Je le vois, comme s'il était en ce moment devant mes yeux. Il était, lui aussi, blême et transi de froid. Dans la pièce où nous nous tenions, il allait de long en large, les mains dans les poches.

— Eh bien ? dit-il quand il s'aperçut de notre présence.

— Rien.

— Rien non plus.

— Ce n'est pas naturel, fis-je.  
Il s'arrêta.  
— Que voulez-vous dire ?  
— Je ne sais pas précisément. Mais j'ai l'impression...  
— Quelle impression ?... Parlez.  
— Je ne peux pas vous expliquer... J'ai le sentiment de quelque chose de bizarre...

— Ah !  
— Et vous ?  
— Moi ?... non.

Il reprit sa marche d'ours et grogna, au bout de quelques instants :

— Et Dupère, où est-il ?  
— Qui le sait ?

Nous l'attendîmes dans le silence. Nous étions à la fois gênés et honteux de nos échecs de la nuit et de la matinée, et aussi, je dois le dire, hantés par des pressentiments. Oui, le mot est gros... Mais, que voulez-vous, nous n'étions pas dans notre état normal.

Un heure passa. Toujours pas de Dupère. Nous commencions de nous inquiéter. Morel parlait d'aller voir s'il n'était pas chez le juge d'instruction. Soudain, la porte de notre logis s'ouvrit. Nous vîmes entrer d'abord Johnny, puis Dupère, revolver au poing. Torp, blafard, avait l'air d'un condamné à mort. Lassailly se précipita vers lui.

— Qu'avez-vous ?  
Johnny ne répondit pas, mais Dupère, tout en gardant son revolver pointé dans la direction de l'Américain, parla :

— Nous avons été vendus par cette fripouille.

— Quoi !  
— Oui, j'en ai la preuve... Je me méfiais, moi, depuis l'instant où il nous a dit qu'il s'en allait aujourd'hui. Coïncidence, peut-être, mais étrange. Je l'ai suivi. Il a été prévenir Bob que j'ai vu s'enfuir à vingt mètres de moi... en auto... Je me suis toujours assuré de ce gredin.

Lassailly tremblait.  
— Ce n'est pas possible !  
— Demandez-le-lui, fit Dupère.

Johnny baissa la tête et murmura :  
— C'est vrai.

Je ne sais pas ce qui nous empêcha alors de nous jeter sur lui. Peut-être, malgré tout, le souvenir de notre amitié si jeune et si récente, peut-être aussi le sentiment de notre dignité. Et puis le « boy » avait l'air si malheureux, si faible...

Dupère s'avança vers lui, lui tendit son browning :

— Vous savez ce qu'il vous reste à faire, hein ! Johnny ?... Sinon, nous vous arrêtons... Nous ne voulons pas, parce que vous étiez un bon camarade, mais nous commettons une faute, Johnny, et c'est pour vous... pour l'amitié...

Lassailly poussa un soupir de douleur ; Morel et moi, dans notre coin, nous n'osions pas faire un mouvement. Dupère, plus exaspéré que nous et plus brutal, insista :  
— Allez, Johnny, ne soyez pas un lâche, voyons...

Johnny prit le revolver d'une main, de l'autre il retira sa casquette et d'un geste violent arracha... sa perruque. C'était une femme qui était devant nous, oui, une femme blonde, aux yeux clairs, comme une héroïne de cinéma américain.

— Vous ne voulez pas tuer une femme ? dit-elle de sa voix la plus douce.

Aucun de nous n'eut le courage de dire un mot. Alors, voyant notre inertie, cette fille, vous m'entendez, en une seconde saisit l'arme pour tirer, visa lentement Lassailly qui s'écroula en hurlant, marcha tranquillement vers la porte et s'en fut... oui, s'en fut sans se retourner devant nous trois, Dupère, Morel et moi, qui restâmes immobiles et muets de stupeur. Nous entendîmes son pas dans l'escalier, puis plus rien. Et ce fut tout.

Cela, depuis l'arrivée de Dupère, n'avait pas duré quatre minutes.

Lassailly râla. Il mourut dans mes bras...

Rassurez-vous ! Bob et sa complice furent arrêtés par Dupère et Morel, trois jours après. Mais ce que ni l'un ni l'autre n'ont jamais raconté, ce que je vous dis, à vous, pour la première et dernière fois, car il ne fut même pas question de cela au procès, c'est que la prétendue Johnny Torp était la maîtresse de Lassailly, qu'il l'avait introduite parmi nous pour lui faire plaisir. Caprice de femme auquel il s'était soumis par faiblesse, mais innocemment, car, évidemment, il ignorait les relations de la fille avec Bob. Mais, enfin...

Croyez-vous qu'il n'y a pas là matière à réflexions ? C'est bien banal de conclure : « Méfiez-vous des femmes ! » En tout cas, moi, maintenant, je me méfie même des jolis garçons.

FIN



# A TRAVERS LE MONDE

## Le nu peut quelquefois n'être pas agréable

Un peintre polonais, Jean Prihecki, avait loué au centre de Varsovie, un grand atelier situé au rez-de-chaussée. Mais pour faire des économies, il se dispensa d'y mettre des stores. Or, il était en train de peindre un grand tableau mythologique, pour lequel il employait six modèles qui posaient nus.

Les voisins pouvaient voir tout ce qui se passait dans l'atelier. Cela plaisait assez aux maris, mais les femmes n'étaient pas de la même opinion.

Peu à peu, le scandale se répandit dans tout le quartier et, un beau jour, ne pouvant plus supporter cet outrage constant à la pudeur, la femme d'un avocat varsorien résolut d'y mettre fin.

Elle amena deux cents femmes du marché voisin et, armées de parapluie, de balais et de bâtons, elles se rendirent en hurlant à l'atelier du peintre. En apercevant cette troupe de mégères menaçantes, les malheureux modèles, terrifiés, se sauvèrent laissant le peintre face à ces terribles adversaires.

Affolé, ne sachant que faire, Prihecki allait se résigner à capituler, lorsqu'il aperçut, pendant au mur, un vieux fusil du dix-septième siècle. Il s'en saisit et mit en joue ses ennemies. Terrorisées, les femmes se sauvèrent en poussant des cris perçants.

La police, attirée sur les lieux, a dressé procès-verbal à Prihecki.

## Une femme attirait chez elle des jeunes garçons et les coupait en morceaux

Los Angeles, janvier 1929.

A Los Angeles, en Californie, le procès de Sarah Louise Northcott, accusée d'avoir assassiné quatre petits garçons, qu'elle avait attirés dans sa propriété à Wineville, vient d'avoir lieu.

Les fouilles, exécutées dans ses terres, firent découvrir les tronçons de quatre petits cadavres dépecés.

Un petit garçon qui, avait réussi à se sauver de « la femme maudite » raconta, que la femme Northcott et son fils lui avaient fait subir des traitements odieux.

Cette femme est une sadique et on l'appelle la « femme satyre ».

Son fils, Gordon Stewart Northcott, fut arrêté à Vancouver, au Canada et transféré à Los Angeles.

Il nie toute participation au crime. Son procès a été ajourné, car il est soumis à une observation médicale.

Sa mère, Mme Sarah Louise Northcott a fini par avouer avoir tué un des enfants, le petit Walter Collins une des quatre victimes de la « femme maudite ».

Elle affirme elle aussi que son fils est innocent, et qu'elle seule est responsable du crime.

En conséquence, la Cour de Los Angeles l'a condamnée à la détention perpétuelle dans la prison de femmes de San Quentin. Pendant tout le procès, elle a fait preuve d'un sang froid étonnant. Accompagnée de deux shérifs, elle a quitté Los Angeles pour San Quentin sans se départir de son calme.

Lorsque Gordon reçut la lettre de sa mère lui annonçant qu'elle avait avoué son crime et était condamnée à la détention perpétuelle, il se mit à rire et dit : « Elle est folle ».



Gordon Northcott lit la lettre de sa mère.

En bas : Sarah Stewart Northcott est conduite à la prison de femmes de San Quentin.



## Le courageux bijoutier et les honnêtes bandits

Hambourg, janvier 1929.

Un des plus grands bijoutiers de Hambourg, M. Wempe, a été, dernièrement, victime d'un cambriolage.

Le lendemain, il publia, dans tous les journaux de la ville, l'annonce suivante :

« Nous félicitons messieurs les cambrioleurs de leur brillant succès. Nous leur proposons de racheter nos marchandises que nous leur payerons plus que n'importe quel autre acheteur. Nous les prions de nous indiquer un endroit neutre et nous nous engageons sur notre foi d'honnête commerçant de ne pas les livrer à la police. Maison Wempe. »

Vingt-quatre heures plus tard, M. Wempe reçut un coup de téléphone :

« Allo ! M. Wempe ? Ici, les deux cambrioleurs. Voulez-vous avoir l'obligeance de vous trouver au Bois, à cinq minutes de la gare, près de la cabane, au bord du lac. »

Wempe se méfia d'abord, mais quand on lui donna, par téléphone, la description exacte des bijoux volés, il fut convaincu. Il alla tout seul à l'endroit convenu, dans la soirée, emportant avec lui la somme nécessaire.

Comme il l'a avoué plus tard, il ne se sentait pas tout à fait à son aise.

Quand il s'approcha de la cabane, deux messieurs très distingués, le saluèrent aimablement et, même, avec un certain respect.

« Nous avons bien l'honneur de parler à M. Wempe. Enchantés de faire votre connaissance. Vous nous avez félicités de notre succès ; nous vous félicitons de votre courage. Il aurait été, d'ailleurs, inutile de vous faire accompagner par la police, parce que nous avons là, derrière cette touffe d'arbustes, quelques-uns de nos collègues prêts à intervenir. Nous constatons, avec plaisir que cela ne sera pas nécessaire. »

A la lumière des lanternes, messieurs les cambrioleurs remirent à M. Wempe les bijoux enveloppés soigneusement dans du papier de soie. M. Wempe constata que plusieurs pierres manquaient. Ces messieurs ne le nièrent point. Ils promirent de les retrouver et de les lui faire parvenir.

Ensuite commença le marché. Les recéleurs payent généralement 5% de la valeur, et M. Wempe offrit 15% mais les voleurs exigeaient davantage. Mais, quand ils furent convaincus que M. Wempe n'avait pas plus de 4.500 marks sur lui, ils finirent par céder et on se sépara en se serrant amicalement les mains.

Le lendemain, M. Wempe reçut la visite d'un représentant de la police criminelle qui exigea de lui des indications. Il se refusa catégoriquement à en fournir, disant qu'une parole d'honneur est une parole d'honneur et qu'il ne faut jamais la reprendre.

## Pour se défendre contre les attaques des criminels anglais, la police de Liverpool vient d'expérimenter ces petits boucliers sur chariots.

### Une nouvelle méthode pour faire parler les prisonniers

New-York.

Mr. Grover Whalen, le nouveau commissaire en chef de la police de New-York, a fait part récemment d'une de ses dernières méthodes pour obtenir des renseignements des criminels en son pouvoir.

Trois hommes se battaient contre un policeman, et l'un d'entre eux fut arrêté ; mais il refusa de dénoncer ses complices. On le déshabilla presque entièrement et il fut enfermé dans une pièce très froide ; il ne put le supporter très longtemps et il se décida à parler.

Mr. Whalen a déclaré qu'il se souciait fort peu des critiques que cette méthode de troisième degré ne manquerait pas de susciter.

Il n'en est pas moins vrai que ce sont là des moyens qui rappellent les tortures des temps anciens et que, de là à la « question », il n'y a qu'un pas.

### Du danger de rompre un mariage, après seize ans de fiançailles

Milan, janvier 1929.

Un curieux procès vient d'avoir sa conclusion, devant la cour de cassation de Rome : le professeur Manfredi avait été fiancé, pendant seize ans, avec une jeune fille appartenant à une bonne famille bourgeoise. Pendant seize ans, la jeune fille attendit patiemment que les circonstances lui permissent d'épouser son bien-aimé. Le professeur Manfredi était très jaloux et il lui interdisait d'accepter un emploi quelconque, sous prétexte que la fiancée d'un professeur ne devait pas travailler. La jeune fille, cependant, aurait bien aimé se créer une situation indépendante, pendant ces longues fiançailles.

C'est ainsi qu'elle dut renoncer à une place très intéressante qu'on lui avait offerte dans les chemins de fer.

Or, le professeur Manfredi, après avoir attendu seize ans, rompit sans raisons plausibles le mariage projeté.

La fiancée abandonnée, vieillie, sans situation et sans espoir de trouver un mari s'estima lésée et attaqua l'infidèle devant les tribunaux, lui réclamant des dommages et intérêts.

La cour de cassation vient de confirmer en dernier lieu la sentence par laquelle le professeur Manfredi est condamné : 1° à payer 14.000 livres que sa fiancée aurait pu économiser en seize ans, sur ses salaires ;

2° à lui verser une somme mensuelle correspondante au traitement qu'elle aurait pu toucher aux chemins de fer et la retraite à l'âge prévu par le règlement ;

3° à lui verser une somme mensuelle nécessaire pour payer une domestique, la fiancée ayant démontré, par des certificats médicaux, que cette brusque rupture avait eu des conséquences funestes pour sa santé.

### Les vagabonds allemands ont leur journal

Berlin, janvier 1929.

« L'Association fraternelle des vagabonds allemands », qui s'est constituée en avril 1928, a commencé la publication de son organe officiel Der Kunde.

Dans le premier numéro, l'appel suivant est publié :

« Dans la semaine qui suivra la Pentecôte de 1929, se tiendra à Stuttgart le Congrès mondial des vagabonds. »

« Nous comptons sur la présence de deux à trois mille chemineaux et vagabonds. C'est entendu, donc ! »

Pentecôte 1929, le rendez-vous de tous les vagabonds européens à Stuttgart ! Les détails dans les prochains numéros ! Portez cette nouvelle à tous. Salut. La Rédaction.

### Un meurtrier satisfait



John H. Blymer, le meurtrier du vieux sorcier de New-York (E. U.), dont Détective a parlé, vient d'être condamné à la détention perpétuelle. Mais cela lui est égal : il est débarrassé de l'horrible sort jeté sur lui par sa victime.

Il est convaincu d'avoir bien agi et il quitta le tribunal en murmurant :

« Ce n'est pas juste, cette condamnation, mais je suis heureux que Rehmeier soit mort et qu'il ne puisse plus m'ensorceler. Je puis maintenant vivre en paix, même en prison. »

Il est persuadé que le mauvais état de sa santé était dû au « sort » jeté sur lui par Rehmeier, et il affirme que depuis la mort de ce dernier, il se sent beaucoup mieux et qu'il a retrouvé le sommeil et l'appétit.

### Le prix d'un mari

Un vieux paysan yougoslave, Goiko, habitant la petite commune de Butscha avait épousé une jeune femme, jolie et coquette.

Tous les jeunes gens du village étaient amoureux d'elle. Le vieux était, naturellement, jaloux, surveillait étroitement sa femme, et ignorait, naturellement, qu'elle le trompait, jusqu'au jour où il la surprit dans les bras du jeune Duchan.

Mais, contrairement à la règle générale, il ne la battit pas, ne la chassa pas de sa maison et ne tua pas l'amant.

Au lieu de tout cela, il alla chercher querelle à la famille de Duchan et tua un jour son frère, Greto. Alors Duchan se fâcha et tua Goiko.

Vinrent les gendarmes qui emmenèrent l'amant assassin en prison. La belle veuve resta seule au village.

Et quand vint le jour du jugement, elle se porta partie civile, en demandant comme dommages et intérêts, au meurtrier de son mari et son ancien amant... 500 dinars (250 francs environ) !



# GRANDS PROCÈS



M<sup>me</sup> Godin, meurtrière de son mari, le notaire de Riom, devant les assises du Puy-de-Dôme.

## L'escroquerie du « sucre synthétique »

**Q**UI se souvient encore de Lemoine ? Le grand public l'ignore... Son nom n'évoque plus rien et seuls doivent se rappeler cet escroc d'une exceptionnelle qualité ses victimes, et parmi ses victimes, la plus sûrement et injustement touchée, M. le président Gustave Le Poittevin, magistrat de grande valeur, qui, par suite de son extrême confiance envers l'inventeur du diamant artificiel, fut privé d'un avancement mérité.

Lemoine, l'homme qui avait trouvé la formule grâce à laquelle les gisements de l'Afrique du Sud ne seraient plus que poussières, Lemoine, démasqué, a laissé un fils spirituel : celui-ci nous est venu d'Oral (Russie), où il est né en 1869 : il est l'inventeur d'un procédé qui permet de réaliser le sucre synthétique. Que les betteraves pourrissent et la canne à sucre !... Un peu d'acétylène, d'oxyde de carbone, d'hydrogène et d'air ; un courant gazeux qui passe dans un récipient ; ajoutez-y un produit mystérieux — le secret des secrets — jouant le rôle de catalyseur... et vous aurez du sucre.

Telle était la merveilleuse découverte dont le professeur Edouard-William Robert de Mahler vint offrir, en 1925, l'exploitation à un groupe d'industriels suisses, qui, enthousiasmés par la proposition, remirent 600.000 francs à l'inventeur de génie que les dieux favorables avaient conduit sur leur chemin.

...

Le « Syndicat saccharose » savait mettre en valeur les procédés d'Edouard de Mahler. Le contrat fut signé à Genève le 19 septembre 1925. Nul doute que les commanditaires n'eussent mis la main sur un être prodigieux, qui vivait à Paris dans un modeste appartement, 27, rue de Navarin, le nez plongé dans ses grimoires, ses calculs, ses recherches !...

Ce n'était pas l'homme de science hâve, parcheminé, pétrifié comme un caillou de Glazol ! C'était un savant gras et rose comme un jambonneau, avec des petits yeux de porc et qui avait auprès de lui, assistante fidèle de ses travaux et de ses peines, la douce Gertrude, sa compagne chérie, plantureuse et aimante...

### Le secret dans le coffre

Le 21 septembre 1925, M. de Mahler, accompagné de M. Wakker, l'un des membres du syndicat, déposa dans le coffre de la Banque des Pays du Nord, avenue de l'Opéra, un pli cacheté contenant la formule magique et la description détaillée de l'appareil qui devait servir à fabriquer le sucre synthétique. Un procès-verbal avait été dressé sur-le-champ ; il était entendu que l'inventeur ne pourrait retirer l'enveloppe sans l'assentiment de M. Wakker...

Par quelle étrange combinaison Edouard de Mahler réussit-il à enlever le pli du coffre ? C'est ce que ses dupes ignorent encore à l'heure actuelle ; mais il y parvint.

Des difficultés inattendues surgirent alors : Edouard de Mahler disait qu'il n'avait plus d'argent, que les premières avances versées jusqu'ici — on était à la fin de 1925 — et

qui se montaient à 180.000 francs, étaient absolument insuffisantes. Si le syndicat lésinait, s'il ne consentait pas à donner au chimiste le moyen de mener à bien une découverte qui devait révolutionner le monde, tout serait rompu... Mahler menaçait ; les autres le suppliaient de ne pas interrompre ses travaux : de Genève, de nouveaux chèques furent expédiés à Paris. On pria l'inventeur du sucre synthétique de venir en Suisse, de poursuivre là-bas sur place ses expériences.

### Une fuite suspecte

Un terrain de rencontre fut choisi, aux frontières de la zone franche : le 23 mars 1926, de nombreuses personnalités étaient réunies à Annemasse ; il y avait là, outre les membres du syndicat, des savants anglais, suisses, italiens et allemands ; on remarquait la présence du professeur Hoffmann, le plus réputé des chimistes d'outre-Rhin, directeur de l'Institut des recherches sur les houilles, de Breslau, inventeur du caoutchouc synthétique...

Les expériences devaient commencer le 27 mars ; la veille, Edouard de Mahler se fit verser une petite provision de 5.000 francs et il partit pour Paris, sans prévenir...

Les savants qui s'étaient dérangés la trouvèrent mauvaise ; les membres du syndicat jugèrent ce départ suspect... Mais leur confiance était encore grande et leur ingénuité n'avait pas de limite...

### Un cambriolage... providentiel

Mahler étant rentré à Paris, le Syndicat saccharose se lança à sa poursuite et d'Annemasse un cortège se dirigea vers la capitale : c'est là qu'on ferait les expériences, exactement dans une cave, à Neuilly, où le chimiste russe avait monté un laboratoire.

Rendez-vous avait été pris pour le 3 avril, à 9 heures du matin. Lorsque, à l'heure dite, M. Wakker et ses compagnons se présentèrent, Edouard de Mahler leur conta l'épouvantable nouvelle : le laboratoire avait été cambriolé dans la nuit, tous les appareils détruits ou enlevés !

Le savant était en larmes : on dut remettre l'expérience à plus tard.

### A Carlsruhe

Cependant, le professeur Hoffmann avait mis son laboratoire, à l'École polytechnique de Carlsruhe, à la disposition de Mahler ; il fut bien difficile de décider celui-ci à ce nouveau voyage : des chèques importants eurent raison de ses hésitations.

Edouard de Mahler fabriqua du sucre, effectivement : mais on pouvait conserver quelques doutes : il s'était fait remettre une clef du laboratoire, où il pouvait entrer quand bon lui semblerait, et il avait exigé de préparer, tout seul, en l'absence de témoins, le produit mystérieux qui lui servait de catalyseur.

On monta une usine près de Genève : l'exploitation industrielle du sucre synthétique allait commencer sérieusement...

### Du papier blanc et du sucre en poudre

La formule magique, enfermée dans une enveloppe cachetée et déposée dans les coffres de la Banque des Pays du Nord, avait été, on le sait, enlevée par Edouard de Mahler.



Une attitude de M<sup>me</sup> Godin pendant la lecture du verdict.

Sur les protestations du Syndicat saccharose, Edouard de Mahler consentit à remettre le pli à un notaire d'Annemasse, M<sup>e</sup> Moret, puis, d'un commun accord, à M<sup>e</sup> Carteret, notaire à Genève. Il y joignit un flacon où était contenu le catalyseur.

Il était entendu que ce dépôt pourrait être retiré et qu'il deviendrait la propriété du syndicat moyennant une somme de 16 millions, prix de la découverte.

En septembre, les commanditaires, las d'attendre le bon plaisir de Mahler et de lui verser des mensualités qui formaient déjà un total imposant, comprirent enfin que l'inventeur pouvait bien n'être qu'un escroc.

Et leurs soupçons se changèrent en certitude lorsqu'ils apprirent un beau matin qu'Edouard de Mahler avait quitté brusquement Genève, sans payer sa note d'hôtel.

Alors, ils firent saisir chez le notaire l'enveloppe et le flacon : celui-ci contenait du sucre en poudre, celle-là, une feuille de papier blanc !...

...

Le Syndicat saccharose déposa une plainte par l'organe de M<sup>e</sup> Maurice Garçon, contre l'escroc ; on l'arrêta à Paris au printemps dernier.

Edouard de Mahler n'a voulu fournir aux experts aucune explication, préférant rester en prison que de révéler son secret...

Mais, à défaut de ses explications, les savants ont donné leur avis : l'invention n'est qu'une blague et le sucre en poudre n'a aucun pouvoir de catalyseur !...

...

D'ici peu, Edouard de Mahler comparaitra en correctionnelle : il sera défendu par M<sup>e</sup> Rapoport.

Jean MORIERES.



... DE JEUDI

**L**A semaine judiciaire, à Paris, fut exceptionnellement calme. Par contre, en province, les cours d'assises faisaient le plein de la recette, et, tandis que les chroniqueurs couraient les routes, de Montpellier à Bourges, en passant par Riom, notre grande salle criminelle, déserte par ordre du procureur général, ne donnait asile qu'à des accusés de médiocre intérêt...

Le procès de Louise Grappe, meurtrière de cet extraordinaire Paul Grappe, l'homme qui vécut dix ans habillé en femme, a seul marqué de quelque éclat le programme navrant de la session qui vient de s'achever.



Au milieu des drames de sang, un bigame, Octave Duros. C'est un garçon boucher qui n'a eu aucun mal à commettre le crime de se marier deux fois, sans avoir au préalable divorcé...

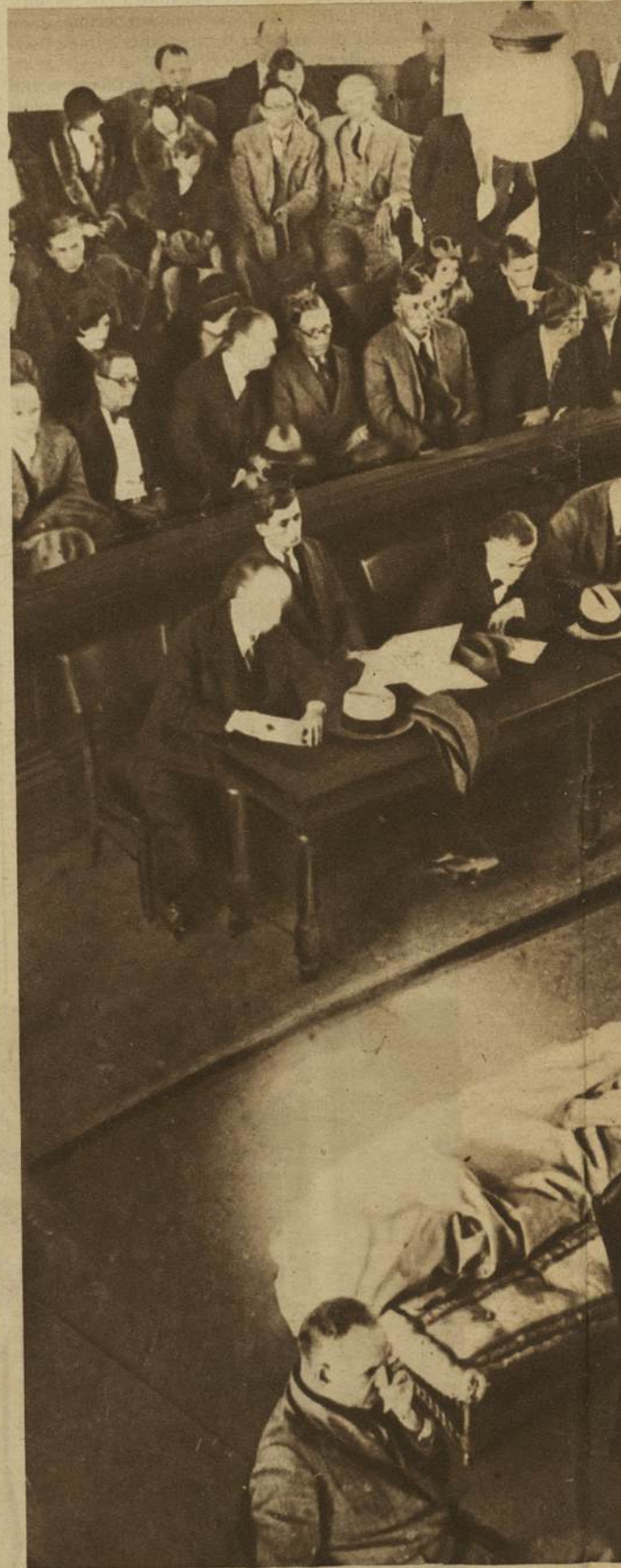
Ce n'est pas le bigame qui est coupable, mais, comme on l'a bien souvent constaté, l'administration de l'état civil, qui omet d'inscrire, en marge de l'acte de naissance de l'intéressé, la mention de son premier mariage. Ceci eût empêché la célébration de la seconde union frauduleuse.

Les jurés ont condamné l'administration... en acquittant le bigame.



Mais cette indulgence, les jurés ne l'ont pas gaspillée ; cette fois même, ils ont eu la main lourde, trop lourde, lorsqu'ils ont décidé d'envoyer au bagne à perpétuité un chiffonnier qui avait essayé de tuer sa femme à coups de revolver et qui n'avait réussi qu'à la blesser.

Fut-ce cette maladresse qui les incita à ne pas le rater, lui ?... ou leur caprice ?... Et, cependant, l'avocat général, comme la semaine précédente, n'en avait pas tant demandé...



Usant de son pouvoir discrétionnaire, le gouverneur de l'Etat de complicité dans l'assassinat de son mari par le docteur M<sup>me</sup> Leboeuf, qui relevait à peine d'une grave opération, donnons ci-dessus une photographie de la cour suprême, d'amant meurtrier. A la suite de cette déposition, qui faillit coûter la vie à l'assassin, le gouverneur de l'Etat de Louisiane...



Mais le jury se cabre lorsque le ministère publie hésite à jouer le grand jeu de l'accusation et il entend, parfois, lui donner des leçons, comme celle que reçut, il y a cinq ans, le procureur général Donat-Guigue, lorsqu'il concluait, dans l'affaire des faux monnayeurs marseillais, à l'acquiescement d'un des accusés, qui fut condamné à cinq ans de reclusion !...



Sévérité des uns, indulgence des autres!... On a dressé de l'une et de l'autre une plaisante statistique dont lecture fut donnée mercredi dernier à la première audience du tribunal militaire de Paris : le commissaire du gouvernement, colonel Guyon, faisant l'éloge des conseils de guerre supprimés, dont il vantait l'humaine justice, se mit à comparer leur jurisprudence avec celle des tribunaux correctionnels : 33% d'acquiescements dans les conseils de guerre contre 9% dans les tribunaux de droit commun.



Si l'on voit au Cherche-Midi des officiers transformés en juges, on pouvait voir l'autre jour, à la chambre des appels correctionnels, un officier transformé en... escroc et même en espion : Octave David, l'ancien lieutenant d'infanterie, était jugé par la cour...

D'espionnage, il ne pouvait être question, car le gouvernement allemand, qui accorda l'extradition de David, y mit cette condition que le coquin serait seulement poursuivi pour ses escroqueries... Le beau lieutenant, dont les conquêtes féminines furent innombrables, s'était montré fort peu galant à l'égard de Mme Sulzberger, femme d'un quelconque roi de l'industrie américaine, qui à Deauville le combla de ses faveurs, mais qui ne lui pardonna pas le vol de son magnifique brillant.

Le lieutenant David aura cinq ans pour méditer sur son propre sort, la cour lui ayant octroyé le maximum de la peine.



ur de l'Etat de Louisiane (E.-U.) a contraint M<sup>me</sup> Leboeuf, accusée de le docteur Dreher, à venir déposer devant la cour suprême. L'opération, dut être transportée au tribunal sur une civière. Nous suprême, durant la tragique confrontation de la veuve et de son faillit coûter la vie à M<sup>me</sup> Leboeuf, son avocat a déposé une plainte de Louisiane. pour illégalité et abus de pouvoir.



Ramacciotti, accusé du meurtre de sa femme et de son fils, répond en sanglotant, à l'interrogatoire du président.



(Photos Mougins) M. Grisoni, chef de la Sûreté de Marseille.

## Un beau divorce marseillais

Un avoué de Marseille — la loi nous interdit de donner son nom — demandait au tribunal de cette ville de prononcer le divorce aux torts de sa femme, coupable à son égard de la plus grave des injures.

Mais celle-ci, à son tour, formulait une demande reconventionnelle.

Monsieur reprochait à Madame son refus persistant d'accomplir le devoir conjugal. A quoi, Madame répondait que si elle n'avait pu, jusqu'à ce jour, accomplir ce que les canonistes appellent la « copulatio carnalis », ce n'était pas de sa faute ; et preuves à l'appui, elle produisait divers certificats médicaux.

Au surplus, quel outrageant procédé avait employé son avoué de mari pour lui demander de se soumettre à cette inévitable obligation ! Après avoir fait constater par huissier que sa femme... faisait chambre à part, M<sup>e</sup> X... requit l'officier ministériel de sommer l'épouse rebelle de consentir enfin à la chose... Et comme s'il ne suffisait pas de l'huissier, l'avoué eut recours au commissaire de police, qui fit irruption un matin dans la chambre de Madame et l'adjura de réintégrer... le lit conjugal...

Toutes ces exhortations n'aboutirent à rien, sinon au procès que M<sup>e</sup> de Monzie et M<sup>e</sup> Paul-Boncour plaideront devant le tout Marseille, épanoui jusqu'à la rigolade.

Et le Tribunal a donné gain de cause au mari ; sans tenir compte des certificats médicaux, il a estimé que la rébellion de la femme n'avait aucune excuse et qu'à défaut des tendres appels de son époux, celle-ci n'aurait pas dû rester insensible aux « exploits » conjugués du commissaire et de l'huissier !



# PETITES CAUSES

## Le guet-apens dans la boutique

**P**OURQUOI M. Jean Maquereau n'a-t-il pas demandé au Conseil d'Etat de l'autoriser à changer de nom, à l'appeler désormais brochet, carpe ou lapin ? Quand on a le malheur de naître avec un pareil état civil, il importe de le faire rectifier au plus tôt, car cela fait, plus tard, le plus vilain effet...

Lorsque jeudi dernier, le citoyen ainsi nommé fut invité par l'huissier-audencier à comparaître devant la 12<sup>e</sup> chambre correctionnelle, instantanément le tribunal lui fut hostile. Influence des mots !...

Et cependant, il ne s'agit pas en l'espèce de vagabondage spécial, mais d'une étonnante histoire, dont l'action se situe dans une boutique de modes à Vincennes, exactement 3, rue Villebois-Mareuil et qui a pour personnages, outre Jean Maquereau, cité plus haut, Lucien Coudant et Roger Lecouturier, d'une part et Robert Alix, de l'autre... Enfin, au milieu du groupe, une femme, Mme Germaine Alix.

Mettions de l'ordre dans le récit et la présentation des personnages :

M. Robert Alix, fonctionnaire retraité de la préfecture de la Seine, est en instance de divorce. Sa femme, Germaine, l'a abandonné en juillet 1928... certaines questions d'intérêt n'ont pu être réglées, entre autres celle de l'attribution de la boutique de Vincennes...

Le 9 octobre 1928, M. Alix écrit à sa femme pour lui donner rendez-vous à la mairie. Par retour du courrier, elle lui répond et le prie de passer au magasin le lendemain, dans l'après-midi vers cinq heures. Le fonctionnaire retraité s'y rend sans inquiétude et ne se doute certes pas de ce qui l'attend...

A peine M. Alix a-t-il franchi le seuil de la boutique, sa femme étant à la caisse tranquillement, qu'il est assailli par deux individus : le plus acharné c'est Maquereau ; armé d'un revolver et d'une matraque, il crie à M. Alix : « haut les mains ! » puis lui met le brownning sous le nez.

Cependant que son complice, Roger Lecouturier le bâillonne...

Le troisième fripon, Lucien Coudant, fait le guet à la porte de la boutique.

Ces préliminaires achevés, on passe aux actes pratiques et qui sont le but de toute la machination.

Maquereau, usant toujours de la menace, dit au fonctionnaire : « Tu vas signer cela ou je te zigouille ! »

Cela, c'est un papier ainsi libellé :

« Comme suite à notre rencontre du 6 octobre, j'adresse à Monsieur et à Madame Maquereau toutes mes excuses pour toutes les vilénies et insultes que j'ai fait courir sur leur compte, aussi bien par écrit que dans le quartier, spécifiant ne pas avoir connu M. et Mme Maquereau avant le jour qu'ils ont donné l'hospitalité à ma femme. »

« Je laisse tous droits à M. et à Mme Maquereau pour l'insertion de ces lignes dans le journal qui leur conviendra... »

Il faut ici donner une explication :

M. Robert Alix avait-il accusé son voisin immédiat, M. Jean Maquereau, épicer établi 3, rue Villebois-Mareuil, à côté de la boutique de modes, d'avoir conçu la mitoyenneté de trop galante façon et d'avoir « recueilli » sa femme, lorsque celle-ci eut abandonné le domicile conjugal ?... C'est bien probable. M. Jean Maquereau, qui est

marié et qui désire être tranquille en ménage, avait voulu dissiper les propos que faisait courir sur lui un mari jaloux...

Mais le procédé est trop brutal : aussi M. Alix, malgré le revolver dont le canon lui bouche les narines, malgré le bâillon qui l'étouffe et la poigne solide des deux gaillards qui l'enserment, résiste. Il ne veut pas signer l'attestation qu'on lui impose. ... Il refuse ; on le frappe... il est en danger ; terrorisé, il finit par céder et appose sa signature...

On le remet en liberté et Maquereau, après une dernière « bourrade », de conclure :

« Que je ne te revoie pas dans le quartier, sinon je te ferai ton affaire... »

Après quoi, la douce Germaine, une petite blonde toute rose et grassouillette, ajoute :

« Si je n'ai pas le magasin, Robert, je te zigouille !... »

Simple et charmant, n'est-ce pas ?

Mais le remords bourrelle Mme Alix ; elle a honte de ce qu'elle a fait et elle écrit à la victime un petit billet qui rejoint, dans le dossier, les procès-verbaux et interrogatoires.

« Robert,

« Après ce qui s'est passé mercredi dans la boutique, je tiens à t'écrire pour te dire que je ne suis absolument pour rien dans cette affaire. »

« Je t'avais en effet, donné rendez-vous dans notre magasin pour régler nos questions d'intérêt, mais j'ignorais complètement être suivie par ces trois personnes et j'ignorais également le but de cette agression. Il n'y a qu'à interroger M. Maquereau et il saura bien te dire toute la vérité. Tu sais bien du reste que je ne t'aurais jamais fait cela. »

« Il savait que je t'avais donné rendez-vous, mais c'est tout. Je t'en prie, crois-moi, Robert, car je souffre de toutes ces vilaines histoires... »

Remords tardif, Madame, et c'est pourquoi vous fûtes traduite en correctionnelle avec les autres et pourquoi votre épouse se constitua partie civile.

Mais — ô miracle de l'audience — M. Robert Alix n'a qu'indulgence pour sa femme. Par le truchement de son avocat, il demande au tribunal de l'épargner, pour que le nom qu'elle porte — jusqu'au prononcé du divorce — ne soit pas taché par une condamnation...

On s'attendait au courroux du mari : on est déçu par tant de sérénité, de bonté, de clémence.

Par contre, M. Alix n'est point tendre pour Maquereau et ses compagnons... Il leur réclame 50.000 francs de dommages-intérêts et laisse au substitut le soin de requérir contre eux une longue peine d'emprisonnement.

Le défenseur prononce ensuite pour les quatre prévenus une plaidorie « en bloc »...

Il essaie de réduire à rien « cette petite scène ». Il montre l'âme généreuse, indignée de Jean Maquereau, voulant sauver l'honneur de sa belle voisine, Germaine, que l'on accusait bien à tort de s'être réfugiée dans ses bras...

Le tribunal correctionnel n'entend rien à ces histoires d'honneur, de sentiment et de généreuse violence : voici son jugement :

Jean Maquereau : 18 mois de prison.

Roger Lecouturier : 10 mois.

Lucien Coudant : 1 mois.

M. Robert Alix obtient 1.500 francs de dommages-intérêts.

M<sup>me</sup> Germaine est acquittée.

Les condamnés se regardent stupéfaits, la douche qu'ils viennent de recevoir les a trempés, littéralement, jusqu'aux os...



## Dans notre Bibliothèque

LE CERCLE ROUGE  
par Edgard Wallace (1)

TOUTE l'œuvre d'Edgar Wallace commence à nous parvenir. Rencontrera-t-elle, auprès du public français l'accueil enthousiaste que lui ont fait l'Angleterre, l'Amérique et l'Allemagne ? Il est prématuré de l'affirmer. Il y a à prendre et à laisser dans l'immense production du plus fécond des romanciers anglo-saxons. J'ai signalé à nos lecteurs, dans les premiers numéros de *Détective*, *Le Vengeur* et *La Face dans la Nuit*, deux romans d'Edgar Wallace qui ne sont pas encore traduits en français. Un éditeur genevois vient de publier *Le Cercle Rouge*, qui n'est certes pas le meilleur ouvrage de notre auteur, mais qui ne risque cependant pas de le faire connaître en France sous un jour trop défavorable. C'est un bon roman policier, classique ; trop classique peut-être — on a l'impression de l'avoir déjà lu. Le sujet manque, en effet, d'originalité : nous avons déjà vingt romans, ou, comme dans *Le Cercle Rouge*, le criminel et le détective qu'on lance à sa poursuite ne font qu'un. D'autre part, il y a dans ce roman, une abondance de péripéties mystérieuses qui donnent au lecteur une impression pénible d'écrasement. Entre deux énigmes également insolubles, nous n'avons pas le temps de « souffler », de nous reprendre, de collaborer à la recherche du criminel. Le romancier va droit devant lui, nous assomme à coups de surprise et nous laisse pour mort à la fin du volume. Il ne prend pas la peine d'exciter savamment ni de satisfaire progressivement notre curiosité. Cette curiosité, il la traite en ennemie. Il veut en avoir raison. C'est un art de boxeur.

A qui le gant ? Malgré sa brutalité, le champion vaut le combat et je suis sûr que nombreux seront ceux qui se précipiteront sur le ring.

JACQUES LATOUR  
OU LE DERNIER VAUTRIN  
par Armand Praviel (2)

Deux longues histoires : deux nuits tragiques dont le secret ne sera sans doute jamais pénétré. M. Armand Praviel ne peut nous dire ce qui s'est réellement passé à la Bastide de Besplas et dans le château de M. de la Tombelle, mais il nous apporte toutes les pièces des procès, précise les circonstances, nous fait une description minutieuse des lieux où deux crimes atroces ont été perpétrés. L'ouvrage se lit avec beaucoup d'intérêt, mais laisse le lecteur insatisfait : nous voudrions connaître la vérité. Et pourtant nous ne pouvons demander à M. Armand Praviel d'avoir, sur ces événements mystérieux, plus de lumières que n'en ont eu les contemporains.

LOUIS XVII  
SES DEUX SUPPRESSIONS  
par Henri Foulon de Vaulx (3)

« Est-il, dans l'Histoire de France, dit M. Foulon de Vaulx, une destinée plus passionnante que celle de Louis XVII ? D'autres ont été extraordinaires et émouvantes, poignantes même ; à aucune d'elles ne s'étend un attachement aussi complet, une angoisse aussi prolongée, aussi profondément douloureuse ».

Nous connaissons déjà sur cette troublante question, qui est toujours, comme le dit l'auteur, « inscrite au rôle de l'humanité et le restera tant que la conscience universelle n'aura pas reçu à son endroit de complets apaisements », une quantité considérable d'études historiques dont la plus célèbre est celle de M. G. Lenôtre. « Le Roi Louis XVII et l'Enigme du Temple ». Nous n'en possédions pas d'aussi complète. M. Foulon de Vaulx, partisan convaincu de la survivance du jeune Louis XVII et de son identité avec Naundorff, a fouillé les archives publiques et privées de France et de tous les pays où Naundorff a séjourné : Suisse, Allemagne, Angleterre, Hollande.

Le gros ouvrage qui a été le fruit de son inlassable patience est en quelque sorte la « somme » des connaissances qu'on puisse amasser sur le sujet. — Les historiens y trouveront une masse de documents inédits. Mais je juge que M. Foulon de Vaulx trouvera d'autres lecteurs, car, il y a dans ces pages écrites, avec la conviction la plus profonde, un accent d'enthousiasme et d'indignation qui gagnera à l'auteur la sympathie de tous ceux qui se sont intéressés, de près ou de loin, au problème le plus passionnant de notre histoire.

L'ÉTREINTE DES RACES  
par José Germain (4)

Cet étrange roman risque, je le crains, de laisser le lecteur assez perplexé sur les intentions de l'auteur. M. José Germain a introduit dans ce récit d'une révolution en « Amarianie » des considérations politiques qui nuisent à l'intérêt que nous prendrions volontiers aux aventures de ses héros. Je lui reprocherai surtout d'avoir publié, en guise de préface, une lettre de M. Gaston Riou, son ami, qui lui décerne des éloges auxquels il nous est malheureusement difficile de souscrire.

Roger GALLOIS.

(1) Edition J. H. Jeheber. Genève.  
(2) Nouvelle collection historique. Perrin.  
(3) Bibliothèque Historique. Pavot.  
(4) Baudinière.

## DÉTECTIVE-CINÉMA

# SOLITUDE

avec  
GLENN TRYON  
et  
BARBARA KENT



Le réveille-matin a, d'un brusque tintamarre tiré de son sommeil bienfaiteur Mary, la petite téléphoniste. Dans la chambre voisine, Jim, un jeune ouvrier, se réveille difficilement. La tête est lourde, le corps encore mal reposé. Mais il n'y a pas de trêve possible. New-York les engloutit dans « la machine à user la vie ». Le métro bondé les happe, pour les mener à un travail standardisé dont la monotonie impersonnelle les abrutira, jours après jours.

Enfin, le samedi. On est libre à midi. Mais ce n'est pas agréable. Mary est seule et Jim aussi. Des amis vous invitent, mais vous sentez bien que vous ne serez qu'un importun, car « deux, c'est un couple, trois, c'est une foule ». Alors vous vous apercevez que ce travail maudit a son bon côté en vous faisant oublier que vous êtes seul, dans cette immense cité. La semaine anglaise vous le rappelle. On est rentré, on est de mauvaise humeur. Quoi faire, mon dieu, dans cette solitude ?

Un jazz dans la rue. Il invite à se rendre, pour un dollar à Coney Island, la plage de New-York, Jim l'a entendu et Mary également.

Dans l'autocar qui les transporte, Jim remarque le sourire délicieux de Mary. Et il la suit à Coney Island d'une boutique à la suivante. Tous les deux sont maintenant en maillot de bain, sur le sable. Ils n'ont pas encore échangé une parole. Enfin Jim ose lui dire bonjour, d'une façon qui rend le sourire de Mary plus charmant encore. Ils se sont baignés et Mary s'aperçoit qu'elle a perdu sa bague. Quelle joie dans le visage de Jim quand, ayant retrouvé l'anneau, il apprend que c'est seulement l'alliance de sa mère ! « Vous n'êtes pas mariée, pas mariée du tout ? » demande-t-il gaiement.

Après avoir dansé avec abandon sur le rythme langoureux de « Always » ils montent sur le toboggan. Mary est sur une autre voiture, mais Jim peut la voir et il remarque soudain, avec effroi, qu'une roue a pris feu. Quand le convoi est arrêté il veut se précipiter vers elle qui s'est évanouie. Mais un agent, gardien de l'ordre l'en empêche. Jim le bouscule et l'agent prenant ce geste impulsif pour une insulte à l'autorité l'amène au poste. On le relâche bientôt, mais où retrouver Mary dans cette fête énorme.

Un calvaire commence pour les deux solitaires qui ne se connaissent que de ce jour et savent qu'ils ne pourront plus vivre désormais l'un sans

l'autre. Ils se cherchent, avec désespoir, des heures et des heures, questionnant des inconnus.

Résigné, sans force, ils sont rentrés chacun de leur côté, avec une douleur qui sourde à l'endroit du cœur.

Jim est là, dans sa chambre. Il pleure. Et pour accentuer dans une rage farouche son malheur, il met « Always » sur le phonographe. Un homme pleure, savez-vous ? Le disque semble l'imiter, la voix est douloureuse et gémissante. Des souvenirs. Mais quelqu'un tape contre le mur, furieusement, excédé par cette mélodie. « Finissez ! Finissez ! » Et Jim sort pour étrangler celui qui ose s'interposer, qui veut lui interdire de se laisser aller à sa souffrance sans fin. Il ouvre la porte de la chambre d'où vient ce tapage... c'est Mary qui habite là et qui obsédée par les sons, a frappé son désespoir contre le mur.

Les mots sont absolument impuissants à rendre l'émotion qui vous prend dès les premières images (il faut ajouter, le fait est rare, que les sous-titres, sont d'une sobriété exceptionnelle et parfaite). L'insouciance charmante du début se mue en un pathétique encore jamais atteint.

L'homme qui a créé ce chef-d'œuvre, Paul Féjos, a sûrement dû souffrir affreusement de cette solitude qu'on ne ressent nulle part mieux que dans une grande ville. Il ne s'est pas recroquevillé dans une lamentation stérile ; il a su tirer une fin de sa douleur, rendre de l'amour pour de la souffrance. Se pencher avec une pitié sur-humaine sur les plaintes et les tristesses des autres.

Il n'y a pas lieu de dire : c'est un film exceptionnel, une œuvre grandiose et merveilleuse. Non, il faut tout simplement se laisser submerger par cette vague d'amour. Un besoin de pleurer de joie et de bonheur est en nous, une maladie douce nous a envahis. Ayons pour une fois le courage d'avoir du sentiment, n'en soyons pas gênés. Et surtout comprenons cette leçon de sincérité et de simplicité admirables, montrons-nous dignes de ce cadeau d'un roi d'amour.

Glenn Tryon et Barbara Kent ne jouent pas. Car, si une intensité pareille d'expression était appelée jeu, toute notre vie ne serait qu'un mauvais film. On reste confondu d'angoisse et l'on croit qu'on ne pourrait pas résister plus longtemps, si Jim et Mary ne se retrouvaient pas. Il n'y a pas d'éloges à faire dans un cas tellement en dehors de tout ce à quoi nous sommes habitués. Nous n'avons qu'à nous incliner humblement.

Par intérim : Jean LENAUER.

GLENN TRYON (Jim)  
et BARBARA KENT (Mary)  
dans « Solitude »



# LA VIE DOULOUREUSE DE VICTOIRE SALMON

**L**ORSQUE, le 1<sup>er</sup> août 1781, dans la matinée, le voiturier Plambert pénétra avec sa carriole dans la cour de l'auberge du *Panier fleuri*, à Caen, l'aubergiste Le Bouteillier vint aider son ami à décharger les colis que celui-ci, depuis plusieurs années, apportait régulièrement de Bayeux... Une fraîche fille sauta prestement de la voiture, refusant de s'appuyer sur la main que lui tendait le galant patron du *Panier fleuri*.

Il n'était point besoin de demander à l'inconnue quel était son nom ; on le pouvait lire, grossièrement brodé en fil rouge et bleu sur le sac en tapisserie qu'elle portait sous le bras : Victoire Salmon.

Petite, jolie, coiffée d'un grand bonnet piqué, toute souriante, avec des yeux bleus, naïfs, un nez retroussé, des joues roses, Victoire fit une belle révérence à l'hôtelier, puis s'approcha de la mère Le Bouteillier qui se tenait sur le pas de sa porte et qui la considérait avec curiosité.

— Madame, dit la nouvelle venue, je viens de Bayeux pour me mettre en condition. Pourriez-vous m'indiquer ici une bonne place ? Je vous en saurais gré infiniment.

— Mais oui, petite... avez-vous déjà servi ?  
— Assurément, ma bonne dame... J'ai fait plusieurs places depuis que mon père s'est remarié, voici bientôt cinq ans... Je sais faire un peu de cuisine, on dit que je suis habile de mes doigts et je crois que, pour la couture, je donnerai satisfaction à mes maîtres...

Mme Le Bouteillier adressa Victoire à Mlle Cottin, directrice de pension. Mais si Mlle Cottin trouva la servante tout à fait à son goût, par contre, Victoire avait été mal impressionnée par la figure parcheminée, le long nez, le visage anguleux de la vieille fille... La maîtresse de pension avait l'air d'un géolier ; habituée aux fraîches prairies de Méantis, près Carentan, Victoire Salmon avait bésiné d'une compagnie moins revêche...

## Une place qui n'est pas de tout repos.

Comme elle se disposait à retourner au *Panier fleuri*, la soubrette apprit, chemin faisant, qu'il y avait une place à prendre chez les Huet-Duparc, petits bourgeois de la ville, qui composaient une nombreuse famille : d'abord, M. Paisant de Beaulieu, père de Mme Huet-Duparc, un vieillard de quatre-vingt-huit ans, tombé en enfance et de caractère insupportable ; sa femme, pas commode, elle aussi ; les époux Huet-Duparc, trois enfants qui demeuraient avec leurs parents et trois autres, placés au collège, qui venaient à Caen pendant les vacances...

En tout sept personnes à servir d'une manière constante, et parfois dix, sans oublier un cheval, qu'il fallait panser... Lourde maison par conséquent.

Mais Victoire Salmon avait une belle santé, du courage et c'est avec ardeur qu'elle s'engagea chez les Huet-Duparc moyennant cinquante livres de gages par an.

\*\*\*

C'est que Victoire ne reculait pas devant la besogne ! La vie, jusque-là, ne lui avait guère souri.

La courageuse fille, ayant perdu sa mère alors qu'elle avait quinze ans, avait dû chercher du travail de bonne heure... Elle avait du goût pour la couture, mais elle ne pouvait guère réussir dans ce métier, un pourceau lui ayant dévoré deux doigts de la main gauche. Aussi, le 1<sup>er</sup> août 1781, elle avait fait un paquet de tout son patrimoine, savoir : trois jupes, quatre chemises, trois paires de souliers, sept bonnets, trois tabliers, deux corselets, deux pièces de corps, quelques morceaux destinés à raccommoder son linge, une camisole de soie et 48 livres...

Et elle arriva, comme on sait, un peu avant midi dans la carriole de Plambert...

## La mort suspecte de M. de Beaulieu.

Installée chez ses nouveaux maîtres, Victoire reçut de Mme Duparc la consigne de ses devoirs quotidiens : dès l'aube, elle devrait panser le cheval, puis elle irait aux provisions, rapporterait deux liards de lait pour la bouillie du vieux M. de Beaulieu, une bouillie sans sel, avait bien spécifié Mme Duparc, et qui devait être prête pour sept heures ; puis il faudrait conduire à la messe Mme de Beaulieu, aller au marché et s'occuper enfin de tous les détails du ménage.

Une journée chargée, quoi !  
Pendant cinq jours, tout alla pour le mieux. Victoire s'était rapidement mise au courant de son service. Le lundi 6 août, elle sortit, comme d'habitude, vers les six heures du matin, pour aller chercher le lait nécessaire à la bouillie du vieux. Le laitier n'étant pas encore arrivé, elle rentra à la maison. Comme elle se disposait à sortir un peu plus tard pour faire cette course, Mme Duparc l'arrêta, en lui disant qu'elle apporterait le lait elle-même. Et, de fait, Victoire reçut le lait que lui remit sa maîtresse, le pot de farine... Elle prépara la bouillie...

— Avez-vous mis du sel ? demanda Mme Duparc.

— Non, madame, répondit Victoire, vous m'avez recommandé de n'en point mettre.

Cependant, Mme Duparc en jeta quelques pincées et le vieux père de Beaulieu, sa serviette au cou, mangea la bouillie...

Deux heures plus tard, le vieillard fut pris de coliques et de vomissements et, après une journée d'agonie, sur le soir, il expira...

Victoire s'était agenouillée auprès du cadavre ; elle pria... Une garde l'ayant interrogée sur la maladie qui avait emporté M. de Beaulieu, elle répondit :

— C'est à n'y rien comprendre... Une mort vraiment bien subite, car il se promenait hier encore en bonne santé.

## Une famille empoisonnée

Le jour suivant, le mardi 7 août, sept personnes étaient réunies autour de la table, pour le déjeuner ; il y avait là toute la famille Duparc et deux pro-

## Une petite servante qui, victime d'une effroyable erreur judiciaire, faillit subir le supplice du feu...

ches parents. Victoire apporta le potage, le bouilli, un plat de hachis, une compote de cerises.

A peine s'était-elle retirée dans la cuisine pour commencer elle-même à manger, que le jeune Duparc déclara qu'il avait trouvé dans la soupe quelque chose de dur, qui craquait comme du sable.

On ne prêta pas autrement attention à ce fait... Dans l'après-midi, l'enfant se plaignit de maux d'estomac et de nausées, et successivement chacun des convives ressentit les mêmes symptômes douloureux. Une brusque frayeur se communiqua de l'un à l'autre...

— Nous sommes tous empoisonnés ! s'écria Mme Duparc. On sent ici l'odeur d'arsenic brûlé.

Un apothicaire fut mandé ; il examina les ustensiles de cuisine, interrogea Victoire.

— Je ne connais rien à tout cela, dit la servante.

Cependant, à travers la ville, le bruit s'était répandu que toute la famille Duparc avait été la victime des manœuvres criminelles de la domestique. On évoqua le décès soudain de M. de Beaulieu, qui remontait à quarante-huit heures à peine. Pas de doute possible ; la jeune soubrette était un monstre et déjà l'opinion publique l'avait jugée...

La foule s'était amassée auprès de la porte ; des cris furieux montaient de la rue contre la servante.

Elle, abasourdie, accablée de fatigue, s'était jetée tout habillée sur son lit...

Mais tous les malades étaient guéris et il ne restait plus trace de l'indisposition générale qui avait été constatée dans l'après-midi du 7 août...

De tous les témoignages, le plus accablant pour Victoire Salmon fut celui de Mme Duparc. Elle insista en donnant des détails inédits sur le repas qui les avait tous incommodés.

Mais, soit par une erreur involontaire, soit au contraire pour cacher la vérité, Mme Duparc rapporta une série de faits inexacts : elle dit que la fille Salmon avait elle-même apporté le lait qui avait été utilisé pour la bouillie de son beau-père, ce qui était faux. Elle dit que M. de Beaulieu avait ressenti des troubles aussitôt après avoir mangé, ce qui était inexact ; par contre, elle omit d'indiquer qu'elle avait elle-même salé la bouillie, ce qu'elle ne faisait jamais, puisqu'elle avait bien pris soin de l'interdire à Victoire, le jour où celle-ci était entrée à son service.

Comme si le crime d'empoisonnement ne suffisait pas, on le compléta par une nouvelle inculpation : Victoire Salmon était accusée d'avoir volé du linge, des gants, des tabliers, des mouchoirs, des bouquets de fleurs artificielles, des écheveaux de fil, des lettres et des papiers de famille, le tout ayant été trouvé dans un placard, après son arrestation, parmi des objets qui lui appartenaient...

Mme Duparc, qui montrait un zèle singulier dans l'accusation, affirma que, seule, Victoire



Victoire Salmon à son arrivée à Caen, dans la cour de l'auberge du "Panier fleuri".

Les malaises qui avaient saisi les hôtes de la maison Duparc s'étaient atténués ; néanmoins, la maîtresse de maison clamait à tous les échos qu'on avait tenté de l'empoisonner et, sans accuser encore formellement Victoire Salmon, elle la désignait à mots couverts.

## Arrêtée.

La justice ne pouvait ignorer plus longtemps ce que la rumeur colportait à travers la ville. Il convenait enfin qu'après les curieux, les badauds, les amis accourus aux nouvelles, les magistrats vissent procéder à des vérifications essentielles.

Le procureur du roi et le lieutenant criminel étaient alertés ; ordre fut donné au commissaire Bertot de conduire la fille Salmon sous bonne escorte à la maison d'arrêt et de la placer au secret.

Bertot se présenta en habit de ville ; rien n'indiquait sa qualité. Il se fit remettre la marmite en fonte, la casserole, qui avaient servi au repas, les assiettes empilées, dont l'une contenait encore un peu de soupe... Il dit à Victoire que le procureur désirait lui parler, et la pauvre fille, qui ne pouvait croire qu'elle était sérieusement soupçonnée, accepta avec joie de pouvoir enfin s'expliquer et réfuter les accusations odieuses que Mme Duparc et la ville en délire portaient contre elle.

Mais où la menait-on ? Elle s'inquiéta : la voici devant les guichets de la prison.

Le commissaire Bertot lui fit alors connaître le mandat d'arrêt dont il était porteur.

A nouveau, on la fouilla.

La lourde porte s'était refermée sur elle.

\*\*\*

L'autopsie du corps de M. de Beaulieu permettait de conclure à un crime dans l'estomac, les chirurgiens trouvèrent une « liqueur rouge, briquetée, telle que du vin mêlé avec un peu de sa lie, quelques portions de la membrane veloutée de ce viscère détachées et sa surface interne corrodée... »

L'analyse du vin établit la présence d'arsenic. M. de Beaulieu avait bel et bien été empoisonné.

Le lieutenant criminel interrogea tous les membres de la famille du mort ; il avait d'ailleurs mission de « se rendre au domicile de M. Duparc et d'y recevoir sa déposition et celle des personnes actuellement malades chez lui ».

avait pu enfermer là les effets et les papiers appartenant à ses maîtres et, sur la foi de son témoignage, un nouveau réquisitoire fut dressé contre la fille Salmon.

## Condamnée à être brûlée vive !

Le procureur du bailliage de Caen rédigea les conclusions suivantes :

« Requiert être ladite Marie-Françoise-Victoire Salmon :

« 1<sup>o</sup> Dûment atteinte et convaincue d'avoir, le lundi matin, 6 août 1781, fait cuire, dans un bassin, de la bouillie pour le sieur Paisant de Beaulieu, beau-père du sieur Duparc, chez lequel ladite Salmon demeurait en qualité de servante depuis le 1<sup>er</sup> dudit mois d'août, et d'avoir mis, dans ladite bouillie, en la préparant ou en la faisant cuire, de l'arsenic, duquel ledit sieur Paisant de Beaulieu est mort empoisonné, le même jour, vers les six heures du soir ;

« 2<sup>o</sup> Convaincue d'avoir, le lendemain mardi, 7 dudit mois, mis de l'arsenic dans la soupe qui fut servie le midi sur la table des sieur et dame Duparc, ses maîtres, duquel arsenic tous ceux qui se sont mis à table ont été empoisonnés et dangereusement malades.

« 3<sup>o</sup> Convaincue d'avoir été saisie des restes d'arsenic, lequel aurait été trouvé, ledit jour mardi, après-midi, tant dans ses poches que sous le matelas du lit où elle s'était reposée, et aurait été reconnu de même nature et parfaitement semblable à celui que tous lesdits convives avaient trouvé dans leur soupe et à celui trouvé, le lendemain, dans le cadavre du sieur de Beaulieu, lors de l'ouverture qui en fut faite ;

« 4<sup>o</sup> Soupçonnée d'avoir mis de l'arsenic sur un plat de cerises qu'elle porta à la dame de Beaulieu, ledit jour, mardi matin, et qu'elle servit encore sur la table de ses maîtres... »

Le réquisitoire visait encore l'inculpation de vol et il s'achevait par la terrible formule :

« Pour punition et réparation de quoi et des autres cas résultant du procès, sera ladite Salmon condamnée à faire amende honorable, en chemise et la corde au col, tenant en main une torche de cire ardente du poids de deux livres, au-devant de la principale porte et entrée de l'église Saint-Pierre, où elle sera amenée et conduite par l'exécuteur des sentences criminelles, qui attachera



Victoire SALMON.

devant elle et derrière son dos un écriteau où seront écrits en gros caractères ces mots : « Empoisonneuse et voleuse domestique », et là, étant à genoux, déclarer que, méchamment, elle a commis lesdits vols et empoisonnements, dont elle se repent et demande pardon à Dieu et à la justice. Ce fait, être conduite par ledit exécuteur sur la place du marché de Saint-Sauveur, pour y être attachée à un poteau, avec une chaîne de fer, et brûlée vive, son corps réduit en cendres, et icelles jetées au vent, ses biens acquis et confisqués au roi ou à qui il appartiendra. »

Le 18 avril 1782, Victoire Salmon était condamnée au feu. Elle fit appel devant le parlement de Rouen et fut transférée dans cette ville pour y attendre son second jugement...

Ce fut une confirmation pure et simple ; mais, par bonheur, trois ecclésiastiques, venus dans la prison pour visiter un prisonnier, aperçurent Victoire Salmon au moment où la malheureuse apprenait l'échec de son pourvoi.

— Hélas ! messieurs, s'écria la pauvre fille, je suis innocente et tout est perdu pour moi... Faut-il donc que je meure de la sorte ? Est-ce qu'il n'y aurait plus de justice ?

Très émus, les trois prêtres promirent à la condamnée de s'occuper d'elle et ils allèrent trouver M<sup>e</sup> Lecauchois, un des plus habiles avocats au parlement de Rouen.

Une requête en révision fut déposée : elle relatait le désordre de la procédure et s'appuyait sur les irrégularités nombreuses qu'on y pouvait remarquer, sur les faits contradictoires qui y étaient consignés...

La requête produisit un premier résultat essentiel : le marquis de Belbeuf, procureur général, reçut, le 26 juillet 1782, l'ordre de surseoir à l'exécution, qui était fixée au 29...

Il était temps : déjà, tout avait été disposé pour le supplice...

## La révision.

Il fallut attendre jusqu'au 12 mars 1785 pour qu'intervint la révision. Le parlement de Rouen, réformant sa décision précédente, ordonnait un supplément d'information, pendant lequel Victoire Salmon resterait en prison...

Cependant, Louis XVI, instruit de cette étrange affaire, dont on parlait dans tout le royaume, par la requête du défenseur, chargea le Conseil d'Etat de donner son avis et, le 20 octobre 1785, était rendu un arrêt qui désaisissait le parlement de Rouen au profit de celui de Paris et ordonnait le transfert de Victoire Salmon.

C'était la première étape vers la réhabilitation. M<sup>e</sup> Fournel, l'un des premiers avocats au parlement, qui s'était passionné, après son confrère de Rouen, pour le procès de la petite servante, rédigea un mémoire remarquable où il soulignait l'évidente partialité du procureur de Caen, les lacunes de l'instruction : comment concilier l'accusation primitive portée contre la fille Salmon d'avoir tenté d'empoisonner sept personnes et l'état véritable de ces prétendues victimes ? Que penser de ces grains d'arsenic, multipliés, proménés, colportés de main en main, dont rien n'établissait l'authenticité et qui avaient été reçus comme d'irréfutables pièces à conviction ?

Quant au décès de M. de Beaulieu, s'il avait bien une explication criminelle, pouvait-on l'imputer à Victoire Salmon, qui n'y avait pu trouver aucun profit ? Qui avait mis dans la bouillie du vieillard ce sel qu'on n'y mettait jamais ? Qui avait menti au cours de l'instruction ? Et qui donc, enfin, s'était acharné contre l'accusée, sinon Mme Duparc, la belle-fille du mort, dont le rôle apparaissait de plus en plus suspect ?

Le 23 mai 1786, le parlement de Paris proclamait l'innocence de Victoire Salmon, la déchargeait de toute condamnation et l'autorisait à poursuivre en justice ses dénonciateurs.

\*\*\*

« Ce fut, dans Paris, du délire : la petite Normande devint l'héroïne du jour.

La foule la suivait, enthousiaste, et l'acclamait aussi frénétiquement qu'en 1781, lorsque la populace de Caen réclamait son supplice et s'impatientsait de l'attendre...

L'erreur judiciaire était réparée : Victoire Salmon reçut des secours. Elle s'établit à Paris, obtint un bureau de papiers timbrés et se maria...

Sa vie, dès lors, s'écoula modeste, la petite servante de jadis, qui avait connu la plus dramatique des aventures, ne désirant plus que l'oubli.



## L'énigme de Lyon

# Marguerite Hodoyer a-t-elle emporté dans sa tombe un tragique secret ?

Lyon, de notre envoyé spécial.

**B**ABETTE, vite, mon manteau, monsieur vient d'être victime d'un accident d'automobile !

Et Mme Hodoyer sort précipitamment en compagnie d'une femme vêtue de noir qui est venue la prévenir et que Babette ne connaît pas.

Elle se rend directement à la pharmacie Porrat, cours Vitton. Il y a beaucoup de monde dans la boutique : le jour commence à tomber. On distingue mal les visages.

Mme Hodoyer demande un paquet de coton hydrophile. Fébrilement, elle cherche dans son sac de la menue monnaie.

— Laissez, Mme. Hodoyer, je vais payer, dit l'inconnue.

Elle paye effectivement, et les deux femmes quittent l'officine.

Le lendemain 10 novembre, au cours de la matinée, M. Sarbach, chef de la sûreté de Lyon, reçoit la visite de M. Hodoyer, ancien notaire, actuellement principal clerc à l'étude de M<sup>e</sup> Maquillat. En sanglotant, le malheureux narre le départ précipité de sa femme et supplie qu'on fasse des recherches.

— Je n'ai pas quitté mon bureau de tout l'après-midi, déclare-t-il. A 6 heures, je suis allé retrouver un ami, et je ne l'ai quitté que pour rentrer chez moi, 107, rue Tronchet, où, plongés dans l'inquiétude, nous avons attendu ; mes enfants et moi jusqu'à 11 heures du soir.

— La bonne ne vous a rien dit quand vous êtes rentré ?

— Non, elle est très timide. Elle ne nous a fait part de la visite de cette femme mystérieuse que lorsque nous lui avons demandé : « Où est Madame ? »

— Elle n'a pas manifesté de surprise lorsqu'elle vous a vu rentrer seul, vous, qu'elle croyait victime d'un accident ?

— Non, elle est très timide.

On interroge d'abord les membres de la famille, qui ne savent rien ; puis les amis, qui n'en savent pas davantage.

Seuls, les voisins chuchotent.

Fugue ? hé ! hé !... Mme Hodoyer ne devait pas être très heureuse ; elle cherchait des dérivatifs dans la préparation d'examens : capacité en droit, puis baccalauréat. Ce sont là des idées que l'on n'a généralement pas à 44 ans !

M. Hodoyer avait une « affection » en ville. Cela durait depuis sept ans. Personne ne l'ignorait ; sa femme « s'était fait, sans doute, une raison » alors... Ainsi, les langues marchent bon train.

Une enquête faite à Troubois, commune de Lugrin, à 12 kilomètres de Lyon où Mme Hodoyer prenait chaque année quelques mois de repos, ne donne aucun résultat.

En vain envoie-t-on dans toutes les directions une fiche de « recherches dans l'intérêt des familles », portant la photographie et le signalement de la disparue.

Deux mois se passent.

Un matin de janvier, on repêche dans le Rhône, à Saint-Péray, non loin du

confluent du Rhône et de l'Isère un pauvre cadavre de femme, entièrement nu, mutilé et dans un état de décomposition fort avancé. Autour du cou est nouée une cordelette dont l'extrémité est effilochée.

— Ce cadavre a séjourné deux mois dans l'eau, déclare le médecin de la localité.

S'agit-il de Mme Hodoyer ?

Le mari et le frère de la disparue, M. Drevon, partent pour Saint-Péray accompagnés du dentiste de la famille.

Aucun doute n'est possible ! La fiche dentaire correspond exactement à la mâchoire de la victime.

M. Hodoyer rentre à Lyon et se met au lit.

— Ma pauvre Marguerite, dit-il en sanglotant, si douce, si aimante ! Je suis sûr qu'elle ne s'est pas suicidée. Elle aimait trop nos enfants. J'ai la conviction qu'elle a été victime d'un sadique assassin.

Le docteur Dupin, de Privas, qui pratique l'autopsie, ne peut déterminer les causes de la mort.

### Hypothèse sur hypothèse

Les détectives amateurs peuvent être heureux : voilà pour eux un beau sujet d'étude ! S'ils ont le loisir de se rendre à Lyon, ils pourront y exercer leur talent.

On cherche. Tout le monde cherche, policiers, journalistes, amis... et personne ne trouve.

Suicide ? Pourquoi pas ? Cette femme qui adorait ses enfants qui jusqu'à présent du moins, personne n'a osé dire le contraire — est restée fidèle à son mari, n'était pourtant pas heureuse.

Un amour ne s'était-il pas subitement révélé ? N'a-t-elle pas eu la faiblesse de céder ? Et puis, terrorisée par cette vision trop éblouissante, le cœur lourd d'un remords exagéré, ne s'était-elle pas



L'entrée (+) de la maison du ménage Hodoyer, 107, rue Tronchet, à Lyon



Mme Hodoyer

laissée glisser dans le Rhône, tout proche, une corde au cou ?

— On l'a vue dans la rue avec un Chinois, quelque temps avant sa disparition, déclare quelqu'un. Ils sont nombreux à Lyon, il faut s'en méfier. Il ont apporté avec eux leurs coutumes, leur religion. Leurs sectes n'ont pas cessé d'être agissantes. D'aucuns leur imputent, peut-être avec raison, des crimes rituels, perpétrés à l'aide d'un mystérieux lacet qui étrangle sans laisser de traces.

D'autres personnes affirment que Mme Hodoyer se livrait au spiritisme. N'a-t-elle pas été victime d'un fou ?

— Versions stupides, dit M. Drevon — Je ne crois ni à l'une ni à l'autre, avoue M. Sarbach.

— Je retiens tout et je vérifie tout, déclare M. Wuillermoz, juge d'instruction.

Et l'enquête proprement dite commencée Rien ne laisse indifférents policiers, magistrats et journalistes. L'un d'eux entend une conversation en prenant son apéritif à la brasserie des Archers.

Il est question de Mme Hodoyer, d'un tailleur violet, d'un collier d'améthyste, d'une maison située dans une rue « en pointe », d'un escalier ayant une rampe en bois à droite et tournant à gauche, etc.

Le soir même, notre confrère donne à M. Sarbach ces renseignements pour ce qu'ils valent.

La police a-t-elle une piste plus sérieuse ? Certainement pas, puisqu'elle lance ses inspecteurs sur celle-ci. Naturellement, ils rentrent bredouilles. Pourtant, il est prouvé que Mme Hodoyer avait un tailleur violet, et un collier d'améthyste. Une enquête dans les milieux chinois ne donne rien.

Une autre dans les maisons de rendez-vous — il faut tout voir, avait dit le juge d'instruction — ne donne pas plus de résultat. Implacablement, le mystère le plus épais subsiste.

L'émotion grandit : s'agit-il d'un crime ou d'un suicide ? demande-t-on de tous côtés. Voilà six jours que le cadavre est découvert et l'on n'est pas encore fixé.

### La science devant le crime

Le corps de l'infortunée Mme Hodoyer arrive à la morgue de Lyon. Le professeur Etienne Martin va pratiquer une seconde autopsie ; mais la corde a dû

être dénouée par le docteur Dupin. La gorge a dû être ouverte. Pendant vingt minutes, courageusement, car la place est intenable, le praticien examine les viscères, l'estomac, le cœur. Une étude minutieuse du tronc et des membres ne lui permet pas de trouver de traces d'ecchymoses.

Pressé de questions auxquelles il ne peut répondre, le docteur Martin déclare ne rien vouloir dire avant d'avoir vu son confrère de Privas.

Celui-ci arrive. Nouvel examen du corps, et voici la réponse que chacun attendait :

Mme Hodoyer a été étranglée.

### Peines perdues

Et de nouveau, dans toute la ville, on cherche !

« Il n'y a pas à dire, pensent les policiers, ce serait le dixième assassinat qui, à Lyon, resterait impuni. Il nous faut l'étrangleur à tout prix. »

Au Palais, on interroge, on interroge sans cesse, et rien, toujours rien...

Les personnes qui connaissaient Mme Hodoyer depuis des années sont brusquement frappées d'amnésie lorsqu'on leur demande des détails. La vieillotte et chétive Mlle Evesque, lingère des Hodoyer depuis plus de 15 ans, n'a rien à dire.

Chaque soir, le sourire aux lèvres, M. Sarbach déclare aux journalistes :

— La séance continue je n'ai rien à vous donner. Il y aura peut-être du nouveau demain.

Un jour, cependant, grosse émotion !... Mme Blanchon, femme d'un électricien du quartier des Terreaux, se souvient d'une visite que lui fit jadis un inconnu âgé d'environ 50 ans, vêtu d'un complet usagé et qui désirait obtenir des renseignements sur Mme Hodoyer.

Et voilà les policiers lancés sur cette nouvelle piste. Le soir, même sourire de M. Sarbach :

— La séance continue...

On retrouve cependant le démarcheur, brave homme dont le métier est de faire des enquêtes, et chacun pense, à tort ou à raison que l'affaire, dont il s'occupait n'a rien de commun avec le crime.

M. Sarbach reçoit des visites, encore des visites, toujours des visites et des lettres : des lettres de fous, de voyantes, de spirites, de détectives amateurs, qui, eux aussi, se sont mis en campagne.

### Indéchiffrable énigme

Aucun renseignement sur la femme mystérieuse, aucun indice touchant le mobile du crime !

Vol ? Certainement pas.

Intérêt ? Pas de question d'héritage, pas d'assurance.

Vengeance ? La famille Hodoyer ne se connaît pas d'ennemis.

Jalousie ? Attention, il faudrait alors sauter par-dessus le mur de la vie privée. Les policiers peuvent le faire, en principe, les détectives amateurs également, à leurs risques et péril ; mais cela est absolument interdit aux journalistes.

Partez pour Lyon, entrez dans un café, écoutez, vous entendrez toutes sortes de choses qui vous feront peut-être accepter l'hypothèse de la jalousie.

Armez-vous de beaucoup de scepticisme, de beaucoup de psychologie et surtout de beaucoup de pitié !

Même si l'on retrouve un jour l'assassin, l'énigme de Lyon restera une énigme.

Mme Hodoyer a emporté avec elle un secret, et ce secret, nous le ne connaissons jamais.

Armand-Henry FLASSCH.



M. Hodoyer



La morgue de Lyon, où se fit l'autopsie.



## Notre grand referendum-concours

## VII. — LE GUELLEC

**H**ERCULÉEN, d'immenses yeux clairs dans une tête puissante, c'est un pur type de Breton : c'est Jean-Marie.

Comme les hommes de sa race, il a la puissance de labour, l'opiniâtreté, l'amour de sa terre natale, le culte de la mer et aussi le silence.

Une histoire lamentable l'envoya au bagne.

Voici comment :

1918. — Jean-Marie et Marie-Anne s'aimaient d'amour. Ils avaient 17 ans, Marie-Anne devint grosse. Elle pressa Jean-Marie de se marier avant que les commères jasassent ; mais lui, n'y voyant pas de mal, insouciant des commérages, pensait qu'à leur âge ils avaient bien le temps.

Les commères jasèrent, la montrèrent du doigt. A Mellionec, par Rostrenem, c'est encore un déshonneur d'être grosse avant le mariage. Le mépris des commères et les reproches de sa famille affolèrent Marie-Anne. Elle acheta de la « mort aux rats » chez le pharmacien du pays et, désespérée, la pauvre enfant s'empoisonna. Sa famille, aveuglée comme il arrive souvent en pareil cas, accusa Jean-Marie. Les gendarmes l'emmenèrent à la prison du chef-lieu, à Loudéac. Dans cette prison, un gardien bourru malmena le jeune prisonnier. Une bourrade par-ci, un coup de clef par-là, et des mots que l'on devine, quelque chose comme le taon harcelant le bœuf.

Le bœuf a de la patience, mais gare à sa colère, qui éclatera d'autant plus terrible qu'elle est plus rare !

Jean-Marie, certain de sortir bientôt, subissait en silence les bourrades du bourru.

L'affaire allait son train, un train de justice.

Quand l'instruction eut bien établi que Marie-Anne avait elle-même acheté la strychnine, que Jean-Marie n'avait aucune espèce d'intérêt de nuire à celle qu'il aimait d'amour, son avocat, M<sup>e</sup> Rioche, de Saint-Brieuc, demanda la liberté provisoire pour son client.

Après bien des hésitations, le juge refusa.

Ce fut la cause initiale du drame qu'on va lire.

Affolé par ce refus qu'il ne comprend pas, Jean-Marie, en rentrant dans sa cellule, se rebiffa contre les bourrades habituelles de son geôlier. Celui-ci frappa plus fort. Furieux, Jean-Marie brise son

— Dis-moi, Jean-Marie, cette Marie-Anne, c'est elle ?

Il fit oui de la tête.

— Alors, ce n'est donc pas toi ?

Il se leva d'un bond et me jeta ces mots en pleine figure :

— Me prenais-tu donc pour un lâche ?

Le lendemain, je réussis à lui faire conter son histoire, son « affaire ».

Je l'ai contée à *Détective*.

Sa conduite en Guyane est exemplaire. Il n'a pas de punitions. Il ne s'occupe de personne. Il n'est pas délateur.

A l'atelier, il apprend le travail du bois et fait des progrès rapides. Huit heures durant, il scie et rabote les bois durs de Guyane.

C'est le bœuf au labour.

Au bagne, le fait d'apprendre volontairement un métier manuel est si rare que Jean-Marie fait l'étonnement de tous.

Et le soir, dans la case, il lit, il lit. Ou bien il écrit, pour Marie-Anne, c'est sûr.

1926. — Cachés dans les bambous, nous vivons de la vie des singes, Jean-Marie et moi. Nous avons échappé au naufrage. Le noir Acoupa a fait chavirer la pirogue qui devait nous conduire au Brésil. Jean-Marie a nagé deux heures en pleine mer, en remorquant un des naufragés ne sachant pas nager. Il ne sait même pas que c'est là un exploit. Un long mois se passe dans l'attente d'un nouveau pêcheur.

La faim, le froid, la fièvre, les moustiques infernaux, l'angoisse, Jean-Marie endure tout, stoïquement.

Quand il parle, c'est de sa mère, de ses jeunes frères ou de Marie-Anne. Il ignore la haine. Jamais un mot contre quiconque. Il croit, en vrai marin breton, à la fatalité des choses. De là son calme et son espoir.

Le noir Strong Devil a enfin tenu sa promesse. Nous sommes en mer depuis sept jours. Jean-Marie est le second du bord. Ne riez pas. Ces mers vaseuses sont difficiles, surtout en pirogue. Plusieurs fois, sans lui, nous aurions chaviré, et, sans son calme étonnant, nous aurions souvent eu peur.

Au loin l'Oyapok, la terre du Brésil, la liberté. Jean-Marie chante en breton. Le fleuve Oyapok, comme une gueule géante, avale notre pirogue. Un orage éclate. Le vent saute, la voile est arrachée du mât. Strong invoque ses dieux ; nous allons naufrager... mais Jean-Marie bondit sur le bordage, se penche sur le gouffre grondant, rattrape la voile, la rattache au mât, tout cela en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. Nous rasons l'île aux Biches, nous heurtons d'énormes épaves, mais nous passons. Jean-Marie, tout en vidant l'eau de la pirogue, chante en breton.

Après des mois, semblables ou pareils, nous sommes enfin à Belem, grosse ville de 300.000 habitants, sur l'Amazone.

Nous travaillons tous deux chez Kislanow et Irmao, gros fabricants de meubles. Peu à peu, nous refaisons notre trousseau. Peu à peu, nous oublions nos angoisses. Nous allons, le soir venu, entendre la musique sur la magnifique Praca da Republica.

Les Belemeuses, en tenue légère, vont et viennent dans le calme du soir. Jean-Marie accompagne Conchita, notre jeune voisine, toute fière de l'amour du jeune « Frances ».

Ils sont heureux.

Pas pour longtemps. La débâcle. Arrestation. Jean-Marie, fugitif, chassé comme tel du Brésil, malgré les bons rapports de police, est renvoyé à Cayenne. Il y est toujours.

Il a vingt-huit ans.

Cependant, à Cayenne, Jean-Marie travaille d'arrache-pied pour obtenir sa grâce.

Le commandant Michel lui a promis de l'aider



Jean-Marie Le Guellec photographié au Brésil en 1927.

dans cette voie. Le commandant Crucioni l'engage à espérer.

Ces hommes, qui vivent depuis vingt-cinq ans parmi les condamnés, ne peuvent se tromper dans l'estime humaine qu'ils portent à Jean-Marie.

Quand il revint du Brésil, le gouverneur Juvanon le fit appeler, lui pardonna sa fugue et lui permit de demander sa grâce. Alors, Jean-Marie de répondre : « Avant de vous occuper de moi, qui ai malheureusement fauté, occupez-vous d'abord de Paul-Louis Vial, ramené comme moi du Brésil, car lui, Vial, est innocent. »

Jean-Marie est de ceux dont parle le gouverneur Chanel dans l'avant-dernier numéro de *Détective* : « Malgré mes trois ans de Guyane, je crois encore à la parole des misérables qui savaient et pouvaient encore me regarder en face lorsque je leur parlais d'honneur. »

Jean-Marie, meurtrier (on a vu dans quelles circonstances) et non pas assassin ; Jean-Marie, qui ne s'est pas contaminé pendant dix ans de bagne ; Jean-Marie, homme d'exception, peut reprendre sa place à son foyer breton.

Eugène DIEUDONNÉ.



La mise à l'eau d'une pirogue



La forêt vierge qui entoure les pénitenciers

banc de bois et, avec un des morceaux, donne un coup, un seul coup, à son gardien, qui tombe à la renverse.

Jean-Marie, sa colère tombée, se penche sur lui. Le gardien, craignant sans doute la justice de son Dieu, demande pardon à Jean-Marie de ses brutalités, puis ses yeux se ferment.

Epouvanté, Jean-Marie s'enfuit de la prison. En ce temps-là, il n'y avait que deux gardiens à la prison de Loudéac, et le deuxième vaquait à ses affaires. La fuite de Jean-Marie fut donc facile.

Le voilà dans la lande, perdu, effondré, fuyant les hommes, ignorant encore la mort du gardien.

Les journaux lui apprirent le lendemain qu'on recherchait « le grand criminel qui avait déjoué la surveillance attentive de ses gardiens, après en avoir assommé un pour s'enfuir ».

Il n'en pouvait croire ses yeux.

Il erra pendant six jours et six nuits, pour échouer chez son oncle, un soir qu'il avait faim.

Des voisins le dénoncèrent.

On devine le reste. Trop naïf pour savoir se défendre, Jean-Marie fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il avait 18 ans.

1923, Iles du Salut. — C'est un dimanche. Les condamnés sont au repos. Un repos fait d'ennui pesant, comme le soleil qui tombe de là-haut. Les hommes jacassent, ou dorment, ou se querellent. Soudain, un rassemblement. Jean-Marie, indigné, veut faire rendre à Morati, dit le Fou, l'argent qu'il vient de voler à un pauvre perclus. Morati va dans la cour, déterre un long poignard et crie : « Viens le chercher si tu l'oses ! »

Calmement, torse nu et les mains vides, Jean-Marie s'approche du furieux, évite son coup droit, lui saisit les poignets puissamment. Morati verdit de douleur et d'étonnement. Le poignard s'échappe de ses mains. Jean-Marie le ramasse, le brise sur son genou et en jette les morceaux sur le toit de la citerne. Puis, olympien, il retourne à sa place.

Un autre dimanche. Je promène mon espoir tout le long de la longue case. Jean-Marie écrit sur son banc. Je m'approche. Et je lis ces simples vers :

« A Marie-Anne »  
Tes yeux reflètent l'océan  
Tantôt sombre, tantôt très clair,  
Comme une mer,  
Tes yeux si grands. »



Les forçats au travail dans la forêt

## A PROPOS DE ROUSSENG

A la suite de l'article du gouverneur Chanel concernant le forçat Rousseng, article paru dans *Détective* jeudi dernier, notre direction a reçu la lettre suivante :

Pontoise, le 19 janvier 1929.

Monsieur,

Je suis avec attention vos articles relatifs à votre referendum et, certes, je ne me serais pas départi de la règle de silence que je m'étais imposée si votre dernier numéro avait concerné tout autre que le forçat Rousseng.

Je suis surveillant militaire en retraite, et, durant dix années au moins, j'ai pu, pour ainsi dire, pas à pas, suivre dans ses moindres détails la vie infernale de ce malheureux.

L'article le concernant signé de M. Chanel, que j'eus l'honneur d'approcher en Guyane, ne renferme aucune inexactitude ; au contraire, M. Chanel s'abstient de toute critique en ce qui concerne ceux qui, du haut en bas de l'échelle administrative, eurent à surveiller et à chercher à amender Rousseng.

Si la modeste voix de son ancien surveillant et, je puis le dire, de son défenseur peut amener une prise en considération plus précise du vœu formulé par M. Chanel, de tout mon cœur je joins ma prière à la sienne pour que le chef de l'Etat, usant de sa clémence, rende à la mère éplorée le fils qui ne fut jamais un voleur et, bien moins, un meurtrier.

Ceux qui, comme moi, purent juger de l'étendue de sa déchéance et assister ensuite à une véritable résurrection, seront tous de mon avis et associeront leurs vœux au mien.

Puisse ma lettre de ce jour être utile au malheureux que j'ai parfaitement connu, aidé et encouragé !

De ma lettre, faites tout ce qui vous paraîtra utile et nécessaire, n'ayant plus rien à redouter d'une administration d'où, volontairement, je me suis soustrait, estimant que l'on peut concilier son devoir de fonctionnaire intègre avec un peu d'humanité, sans conserver toujours le revolver d'une main et le règlement de l'autre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma distinguée considération.

Jean TEILHAND,  
126, rue Saint-Jean, Pontoise



Un moderne Sherlock-Holmes: Vance, expert en crimes

# LA SÉRIE SANGLANTE

Grand Roman policier inédit, par S. S. VAN DYNE

Traduit et adapté de l'anglais par S. Mandel et R. Duchateau. (Suite).

## RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS

En quelques semaines, de sanglants attentats se sont succédés dans l'hôtel d'une vieille famille new-yorkaise. Julia Greene, ses frères Chester et Rex, et leur mère ont été assassinés. Ada, leur sœur d'adoption, n'a échappé que miraculeusement à deux tentatives de meurtre dirigées contre elle. Philo Vance, riche amateur, mène l'enquête avec son ami, l'atmosphère Markham et le sergent Heath. Sibella, la seule des Greene, qui resta indemne, vient de quitter New-York où reste le médecin de la famille, l'inquiétant docteur von Blos. Vance interroge actuellement Ada Greene en présence de la cuisinière Mrs Mannheim.

### CHAPITRE XXI (suite)

ce moment-là, il se produisit un incident banal, mais surprenant. Nous tournions le dos à Mrs. Mannheim et avions complètement oublié sa présence dans la pièce. Tout à coup elle laissa échapper une espèce de sanglot sec et la boîte à ouvrage tomba de ses genoux sur le sol. Nous nous retournâmes instinctivement. La femme nous fixait avec des yeux de verre.

— Qu'est-ce que cela peut bien faire, qui elle a vu? demanda-t-elle d'une voix morte, monotone. Peut-être m'a-t-elle vue, moi.

— Quelle bêtise, Gertrude, dit vivement Ada. Ce n'était pas vous.

Vance scrutait la femme avec une expression interrogative.

— Portez-vous quelquefois le châle de Mrs. Greene, Frau Mannheim?

— Mais non, elle ne le porte jamais, trancha Ada.

— Et vous êtes-vous quelquefois glissée dans la bibliothèque pour y lire, après que tout le monde fut couché? poursuivit Vance.

La femme ramassa son ouvrage d'un air morose et de nouveau retomba dans un farouche silence. Vance l'étudia pendant un moment, puis se retourna vers Ada.

— Avez-vous connaissance de quelqu'un qui aurait pu mettre le châle de votre mère cette nuit-là?

— Je... ne sais pas, balbutia la jeune fille, les lèvres tremblantes.

— Voyons; ça ne peut pas continuer. Il y avait une certaine apreté dans la voix de Vance. Ce n'est pas le moment de couvrir qui que ce soit. Qui donc avait l'habitude de mettre ce châle?

— Personne n'avait l'habitude... Elle s'arrêta de nouveau et regarda Vance avec des yeux suppliants; mais il était têtue.

— Qui donc l'avait jamais porté, en dehors de votre mère?

— Mais, si c'était Sibella que j'ai vue, je l'aurais bien reconnue...

— Sibella? Elle empruntait parfois le châle?

Ada acquiesça à son corps défendant. — Rarement. Elle... elle admirait le châle... Oh, pourquoi me faire dire cela?

— Et vous ne l'avez jamais vu sur personne d'autre?

— Non, personne ne l'a jamais porté, si ce n'est mère et Sibella.

Vance tenta de chasser sa visible détresse par un sourire rassurant et mutin.

— Vous voyez comme toutes vos frayeurs ont été vaines, dit-il légèrement. Vous avez probablement vu, cette nuit-là, votre sœur dans le hall, et vous vous êtes mis dans l'idée que c'était votre mère, simplement parce que vous aviez eu de mauvais rêves à son sujet. Résultat: vous avez pris peur et vous vous êtes enfermée. C'était plutôt ridicule, hein?

— Peu après, nous primes congé.

— J'ai toujours été d'avis, remarqua l'inspecteur Moran, comme nous descendions vers la ville, que toute identification est inutile quand elle a été faite sous l'empire d'une émotion. Et voici une preuve éclatante de plus.

— J'aurais aimé avoir une bonne petite causerie intime avec Sibella, marmotta Heath, absorbé par ses propres pensées.

— Cela ne vous consolait pas, Sergeant, lui dit Vance. A l'issue de votre tête-à-tête vous ne sauriez que ce que la jeune demoiselle aura bien voulu vous faire savoir.

— Ou en sommes-nous, maintenant? demanda Moran, après un moment de silence.

— Exactement où nous étions auparavant, répondit Vance découragé, au milieu d'un brouillard impénétrable. Et je ne suis pas le moins du monde convaincu, ajouta-t-il, que c'était bien Sibella qu'Ada a vue dans le hall.

Markham semblait stupéfait.

— Mais qui donc était-ce, alors, au nom de Dieu?

Vance soupira, sombre.

### CHAPITRE XXII

#### Un voyage mystérieux

Vance passa une bonne partie de la nuit suivante à son bureau, il écrivait et réfléchissait tour à tour. Nous edmes le lendemain, Markham et moi, entre les mains le résultat de son travail. C'était un résumé à la fois précis et complet de tout ce que nous connaissions de la terrible affaire Greene. Il y avait là quatre-vingt dix-sept points acquis. Visiblement, rien n'avait été oublié.

— Je crois, Markham, dit-il, que nous nous sommes, dans cette affaire, perdu dans les détails et dans la documentation. En réalité, c'est l'ensemble qu'il aurait fallu considérer. Cette série de crimes est l'œuvre d'un véritable artiste. Elle est composée avec le même soin que celui que prend un peintre à disposer les éléments d'un de ses tableaux. C'est la « composition » qui nous échappe. Ainsi, devant quelque dessin de Léonard de Vinci, devant une aquarelle de Picasso, nous trouvons-nous dérouter quelque temps. Mais si nous approfondissons l'étude de ces œuvres, nous finissons par la découvrir. La trame qui inspira notre criminel nous échappe encore. Mais dès que nous aurons découvert la composition de cette SÉRIE SANGLANTE, nous aurons du même coup trouvé l'artiste qui l'a conçue. Je crois d'ailleurs que quelques faits me manquent encore, et définissent, mutilent l'ensemble.

Il développa longuement cette théorie, qui lui était familière. (1) Il bavarda près d'une heure malgré l'impatience de Markham, qui finit par l'interrompre en lui tendant une lettre qu'on

venait de lui apporter au cours de cette conversation et qu'il avait parcourue avec la plus vive surprise. Elle émanait d'un pasteur de la banlieue de New-York.

Vance la parcourut, puis avec flegme il prit sa liste et la compléta ainsi :

98. Sibella et Von Blos étaient secrètement mariés depuis près d'un an.

— Voici peut-être le fait qui me manquait, dit-il avec calme.

Vance passa la nuit entière à réfléchir en se promenant de long en large dans la bibliothèque, l'air songeur, environné d'un épais nuage de fumée de cigarettes.

— J'ai retrouvé le dessin, dit-il à Markham, quand nous le vîmes le lendemain matin.

Markham se pencha en avant, les traits tendus, incrédule.

— Vous savez la vérité?

— Oui, je la connais, fut la réponse paisible. C'est-à-dire que mon cerveau m'a révélé, par voie de conclusion, qui était à la base de cette diabolique affaire; mais, même maintenant — à la lumière du jour — je ne puis y ajouter foi. Tout en moi se révolte contre cette vérité. Le fait est que j'ai presque peur de l'accepter... Au diable

venait de lui apporter au cours de cette conversation et qu'il avait parcourue avec la plus vive surprise. Elle émanait d'un pasteur de la banlieue de New-York.

Vance la parcourut, puis avec flegme il prit sa liste et la compléta ainsi :

98. Sibella et Von Blos étaient secrètement mariés depuis près d'un an.

— Voici peut-être le fait qui me manquait, dit-il avec calme.

Vance passa la nuit entière à réfléchir en se promenant de long en large dans la bibliothèque, l'air songeur, environné d'un épais nuage de fumée de cigarettes.

— J'ai retrouvé le dessin, dit-il à Markham, quand nous le vîmes le lendemain matin.

Markham se pencha en avant, les traits tendus, incrédule.

— Vous savez la vérité?

— Oui, je la connais, fut la réponse paisible. C'est-à-dire que mon cerveau m'a révélé, par voie de conclusion, qui était à la base de cette diabolique affaire; mais, même maintenant — à la lumière du jour — je ne puis y ajouter foi. Tout en moi se révolte contre cette vérité. Le fait est que j'ai presque peur de l'accepter... Au diable

— Les livres vont être ici dans une demi-heure.

Quand le détective fut arrivé, Vance défit le paquet qu'il apportait et posa les volumes près de son fauteuil.

— Et maintenant, Markham, j'ai à lire. Vous m'excuserez, n'est-ce pas? Malgré le ton indifférent de sa voix, il était évident qu'il y avait, au fond de ses paroles, une gravité profonde.

Markham se leva immédiatement et, une fois de plus, j'admire la complète entente qui unissait ces deux hommes violents.

— J'ai pas mal de lettres personnelles à écrire, dit-il, je vais donc m'en aller. Quand vous verrez-je? Je pourrais faire un saut jusqu'ici vers l'heure du thé.

Vance lui tendit la main avec un regard qui frisait la tendresse.

— Mettons cinq heures. A ce moment-là j'aurai terminé mes lectures. Et merci pour votre tolérance. Puis il ajouta gravement : Quand je vous aurai tout raconté, vous comprendrez la raison qui m'a fait désirer ce bref délai.

Quand Markham revint, un peu après cinq heures de l'après-midi, Vance était encore dans la bibliothèque plongé dans sa lecture. Mais il nous accueillit et nous dit :

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Les livres vont être ici dans une demi-heure.

Quand le détective fut arrivé, Vance défit le paquet qu'il apportait et posa les volumes près de son fauteuil.

— Et maintenant, Markham, j'ai à lire. Vous m'excuserez, n'est-ce pas? Malgré le ton indifférent de sa voix, il était évident qu'il y avait, au fond de ses paroles, une gravité profonde.

Markham se leva immédiatement et, une fois de plus, j'admire la complète entente qui unissait ces deux hommes violents.

— J'ai pas mal de lettres personnelles à écrire, dit-il, je vais donc m'en aller. Quand vous verrez-je? Je pourrais faire un saut jusqu'ici vers l'heure du thé.

Vance lui tendit la main avec un regard qui frisait la tendresse.

— Mettons cinq heures. A ce moment-là j'aurai terminé mes lectures. Et merci pour votre tolérance. Puis il ajouta gravement : Quand je vous aurai tout raconté, vous comprendrez la raison qui m'a fait désirer ce bref délai.

Quand Markham revint, un peu après cinq heures de l'après-midi, Vance était encore dans la bibliothèque plongé dans sa lecture. Mais il nous accueillit et nous dit :

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne fait plus l'ombre d'un doute. Mais — sacré nom d'un chien, Markham ! —

— Le tableau se précise, dit-il. Les images fantastiques prennent peu à peu l'aspect de hideuses réalités. J'ai mis au point plusieurs détails, mais il reste quelques faits qui ont besoin d'être corroborés.

— Pour justifier votre hypothèse?

— Non, pas cela. L'hypothèse se suffit à elle-même. La vérité ne



# La Science contre le Crime

IV

## Ultimes transformations des cadavres

**N**OUS avons rapidement passé en revue tous les signes par lesquels on pouvait, sans erreur, affirmer la disparition des fonctions vitales. On peut dire que, à l'instant même où celles-ci ont réellement cessé, commence le processus de destruction du cadavre. Processus plus ou moins long qui, par étapes progressives, amènera le retour de ce qui constituait l'être vivant aux éléments primordiaux dont cet être était constitué.

Cette destruction peut être extrêmement rapide — elle peut être infiniment lente.

Le mode de destruction le plus commun et le plus rapidement complet est celui de la *putréfaction*. Le plus lent et aussi le plus rare est celui de la *mummification naturelle*. Le mode intermédiaire est celui de la *saponification*.

**Putréfaction commune.** — L'organisme vivant porte en lui les éléments de sa propre destruction. Le tube digestif en particulier est, chez l'individu le plus sain, le réceptacle d'une foule de microbes qui, envahissant le nouveau-né dès les premières heures de son existence, ne cessent de prospérer durant toute la vie sans être une cause de gêne, tout le temps du moins que l'organisme conserve sa résistance normale. Ces microbes vivent aux dépens des matières organiques en voie de digestion sans attaquer les parois intestinales. Certains sont indifférents, certains jouent un rôle utile dans la désintégration des produits digérés. Après la mort et même pendant l'agonie, ces microbes continuent à vivre et à proliférer, traversent les parois intestinales et se répandent dans le sang et dans tous les organes. Cette diffusion se fait avec une extrême rapidité. Pasteur en a donné un illustre exemple à propos des moutons morts de charbon. Il a, en effet, démontré que, quelques heures après la mort, le vibron septique, venu du tube digestif, se mélangeait dans le sang à la bactérie charbonneuse et que c'était pour ignorer cette particularité que les savants avaient jusque-là attribué le charbon au vibron septique agent banal de la putréfaction.

La preuve grossière de l'origine microbienne de la putréfaction est donnée par le fait que la putréfaction à l'air libre commence toujours par l'abdomen alors que la putréfaction dans l'eau débute par le thorax, différence due au fait que, chez les noyés, l'eau, pénétrant dans les poumons, y entraîne des microbes en grande quantité.

Les conditions de la putréfaction, son intensité, sa rapidité sont liées aux conditions mêmes du développement des microbes. Un cadavre placé dans un milieu défavorable au développement des microbes ne se putréfiera pas ou se putréfiera très lentement.

La putréfaction est empêchée par les températures ou trop hautes ou trop basses ; de même par la dessiccation trop rapide ou le manque d'air. C'est ce qui explique l'existence de cimetières dévorateurs où les cadavres disparaissent très rapidement et celle de cimetières conservateurs, où les cadavres se conservent intacts des mois et des années. Les premiers possèdent un sol poreux où l'air circule, les seconds sont argileux, imperméables, humides.

Le premier signe de la putréfaction est l'apparition de la *tache verte* caractéristique. Cette teinte verdâtre se montre d'abord à l'abdomen le plus souvent, puis elle se généralise à tout le tégument. La peau ne garde pas d'ailleurs cette couleur, elle devient de plus en plus brune, puis noirâtre.

Les processus de fermentation provoqués par les microbes amènent la formation de gaz abondants qui distendent la peau, ballonnent le ventre, boursoufflent le visage et le défigurent. L'épiderme, soulevé par un liquide roussâtre, se ramollit et se détache entraînant les poils, les ongles et les cheveux.

À l'intérieur, les organes se liquéfient peu à peu et finissent par se transformer en un magma informe ayant l'aspect d'une masse de cambouis.

La description d'Orfila est restée classique :  
Au niveau de la tête, l'œil s'affaisse au point que les orbites semblent se vider, les paupières s'amincissent et s'enfoncent, le nez, surtout latéralement, s'affaisse ; les cheveux se détachent. Un peu plus tard, les paupières, les parties molles du nez et les lèvres, se détruisent, les os du crâne sont mis à nu. Longtemps, les oreilles et les joues

se conservent, elles disparaissent à leur tour et, des parties molles de la tête, il ne subsiste plus que quelques débris membranaires, surtout au niveau des pommettes. Enfin, la tête se détache du col.

Le *thorax* conserve longtemps sa forme puis il se déprime. Le sternum s'affaisse jusqu'à paraître toucher à la colonne vertébrale et quelques côtes commencent à se détacher de leur cartilage. La peau amincie, devient méconnaissable, il semble, en certains points, qu'une sorte de membrane grisâtre tapisse seule les espaces intercostaux. Les côtes se détachent enfin, se désinsèrent, le sternum se divise en diverses pièces. Dans la cavité thoracique ouverte, détruite, on trouve le sternum, les côtes couchées les unes sur les autres, sèches, poreuses, et les débris méconnaissables des organes thoraciques.

L'*abdomen* lui aussi se déprime et sa peau brune, molle, vient se coller à la colonne vertébrale. Enfin, cette paroi concave se détruit à son tour et ne subsiste plus que sous la forme de quelques débris adhérant au squelette, sous forme d'un cambouis noirâtre.

Aux *membres*, les muscles se détruisent également ainsi que les tendons et les os se séparent les uns des autres. Les dents, les ongles, les cheveux résistent beaucoup plus longtemps, ces derniers conservent pendant des années leur couleur, puis ils prennent une teinte uniformément roussâtre.

Finalement il ne reste plus que le squelette qui lui, selon les conditions, peut résister des siècles et même des millénaires.

\*\*\*

La destruction du cadavre ne se fait pas uniquement par l'action des microbes d'origine interne, ceux-ci trouvent d'actifs auxiliaires dans les insectes que le naturaliste Mégnin, qui les étudia le premier systématiquement, baptisa les *travailleurs de la mort*. On sait que, dès les premiers instants qui suivent la mort, parfois même au cours de l'agonie, des mouches viennent se poser sur les cadavres et déposent leurs œufs dans certaines régions (au niveau des paupières, des lèvres, etc.). Si le cadavre n'est pas inhumé et surtout si le décès est survenu pendant la saison chaude, d'autres insectes continuent à venir pondre sur le cadavre. A leur éclosion les œufs libèrent des larves pour lesquels le cadavre constitue une nourriture de choix. C'est ainsi que, dans certaines conditions, on a pu voir des cadavres de pendus dévorés jusqu'aux os en un mois. Mégnin avait poussé très loin l'étude de la faune des cadavres et basé sur l'apparition de divers races d'insectes toute une méthode de détermination de la date de la mort. L'expérience n'a malheureusement pas confirmé cette séduisante théorie.

Placé dans certaines conditions, le cadavre, au lieu de se détruire, se transforme et se conserve parfois durant un temps extrêmement long. Les Egyptiens, on le sait, avaient poussé fort loin l'art de conserver artificiellement aux cadavres leurs formes extérieures. La dessiccation naturelle du corps peut provoquer une *mummification* en tout point semblable à la mummification des Egyptiens.

Pour que ce phénomène puisse se réaliser, il faut et il suffit que le cadavre subisse une dessiccation relativement rapide. Les organes profonds et les muscles se transforment alors en une sorte de masse outaée analogue à de l'amadou, la peau se dessèche et se tend sur les os comme celle d'un tambour. Cette dessiccation se trouve réalisée pour les cadavres enfouis dans les sables brûlants du désert, dans certaines cryptes comme celles de Palerme, de Toulouse et de Bordeaux et parfois dans des cimetières ordinaires. Le caractère principal des momies naturelles est une perte énorme de poids qui atteint les neuf-dixièmes du poids primitif. Leur conservation est prodigieuse ; On montre, à Sainte-Roseline, dans le Var, une momie datant de 1320.

\*\*\*

Une transformation plus intéressante, au point de vue de la médecine légale, est la *saponification* ou transformation en *gras de cadavre*.

Cette transformation n'intervient d'ailleurs qu'après un certain degré de putréfaction, elle ne peut se produire que dans le sol et surtout dans l'eau, particulièrement l'eau stagnante, ou les fosses d'aisances.

On discute encore pour savoir en quoi consiste exactement cette transformation des parties molles du cadavre en une substance appelée *adipocire* qui a pour propriété de se conserver un temps fort long en gardant à peu près la forme des organes qu'elle remplace. Quoi qu'il en soit un fait est certain, c'est que certains cadavres et, en particulier, ceux des enfants ou des individus obèses, au lieu de se détruire par la putréfaction ou de se momifier, se transforment en totalité ou en partie en une masse blanc jaunâtre rappelant l'aspect du fromage blanc. Cette substance peut persister longtemps : le cadavre de Washington, exhumé quarante ans après la mort, était encore parfaitement reconnaissable grâce à sa transformation en adipocire. L'intérêt médico-légal de l'adipocire est que sa fermeté lui permet de conserver pendant des années la forme des tissus qui lui ont donné naissance. Dans un cas, un an après la mort, le cou portait encore très nettement les sillons imprimés par un lien de strangulation.

Nous voici au terme de cette macabre revue des signes de la mort et des ultimes transformations du cadavre ; nous sommes maintenant en possession des éléments qui nous permettront de comprendre dans quelle mesure il est possible de répondre à cette question souvent posée au médecin légiste, mis en présence d'un cadavre : « A quelle date remonte la mort ? »

(A suivre).

Dr Henri DROUIN.

Ex-chef de laboratoire à l'hôpital Broca.

# Le Grand Referendum-Concours de DETECTIVE

## Règlement

**Article Premier.** — DÉTECTIVE vous présente dix hommes, dix forçats et ouvre devant vous leur dossier.

**Article Deuxième.** — Lorsque la défense du dernier d'entre eux aura été publiée, vous aurez à répondre à la question suivante :

**Si vous aviez le droit de grâce, auquel d'entre ces dix forçats l'octroyeriez-vous ?**

Les gagnants seront ceux qui auront désigné le nom ayant obtenu la majorité des suffrages.

**Article Troisième.** — Pour éviter les *ex-aequo*, les concurrents devront répondre aux questions suivantes qui serviront à les départager :

1° Quelle sera la liste-type des dix forçats désignés par les suffrages ?

2° Combien de voix d'écart séparera le premier du second.

**Article Quatrième.** — Ce questionnaire rempli, vous l'enverrez sous pli cacheté, en y joignant les dix bons du Concours découpés dans DÉTECTIVE à partir du n° 7 jusqu'au n° 17.

**Article Cinquième.** — Les enveloppes contenant les réponses devront nous être parvenues avant le 28 février, à DÉTECTIVE, 35, rue Madame (6<sup>e</sup>), et devront porter la mention « Concours ». Ce délai est prolongé jusqu'au 15 mars pour nos abonnés et lecteurs habitant les colonies et l'étranger.

**Article Sixième.** — Les résultats du Concours seront publiés dans DÉTECTIVE entre le 1<sup>er</sup> et le 30 Avril 1929.

## 100.000 frs de PRIX

Nous donnerons prochainement la liste complète des nombreux prix affectés à ce concours.

Nous rappelons que le concurrent classé premier recevra

## 30.000 FRANCS EN ESPÈCES

le second UN SUPERBE POSTE DE T. S. F. « CRÉO »

le troisième et le quatrième UN SPLENDIDE PHONOGRAPHE « COLUMBIA » d'une valeur de 6.000 frs chaque.

## LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES

Voici la liste des livres  
offerts en primes gratuites  
aux 5.000 premiers abonnés  
de DÉTECTIVE

GASTON LEROUX  
La Farouche Aventure

JEAN D'HOUREC  
La Fille au Masque pourpre

RENÉ GIRARDET  
L'Étrange  
Monsieur de Logemont  
(en réimpression)

MAURICE SCHNEIDER  
et M.-C. PONSOT  
Sémiramis  
Reine de Babylone

KRIJANOVSKAIA  
L'Elixir de longue vie

G. G. TOUDOUZE  
L'Homme qui volait  
le Gulf-Stream  
(en réimpression)

L'Éveilleur de Volcans  
A. W. MASON  
Le Reflet dans la Nuit

C. A. GONNET  
Sur la Piste blanche

JEAN FOURNIER  
Iggins & C<sup>o</sup> détectives

HENRI CLÉRY  
Nailé Hanoum,  
capitaine turque

GUSTAVE LE ROUGE  
Le Secret de la Marquise  
Une Mission Secrète

ALBERT-JEAN  
La Proie de l'Homme

H. J. MAGOG  
Trois Ombres sur Paris

Cette lecture ne vous laissera ni repos,  
ni trêve.

LIBRAIRIE GALLIMARD

Chaque volume, couverture illustrée . . . . . 8 fr.

## PETITES ANNONCES

5 francs la ligne.

Les annonces doivent parvenir au plus tard aux bureaux de DÉTECTIVE le vendredi avant midi pour être insérées dans le numéro du jeudi suivant. Elles sont payables d'avance et doivent être reçues accompagnées de leur montant.

La ligne se compose de 48 lettres, signes ou espaces.

## MAIGRISSEZ VITE!

Sans drogues - Sans régime - Sans exercices  
Un résultat déjà visible le 5<sup>e</sup> jour. Ecrivez confidentiellement, en citant ce journal, à M<sup>me</sup> Courant, 98, boul. Aug. Blanqui, Paris, qui a fait VEU d'envoyer gratuitement recette merveilleuse, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

## Bulletin d'Abonnement

	1 an	6 mois
France et Colonies	48. »	25. »
Etranger	tarif A. . . 65. »	33. »
Etranger	tarif B. . . 75. »	39. »

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de : (1 an, 6 mois).

Nom : .....

Prénoms : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Ci-joint mandat ou chèque, montant de l'abonnement : .....

Remplissez ou recopiez ce bulletin et envoyez-le à la :

Direction du journal DÉTECTIVE  
35, rue Madame, PARIS (6<sup>e</sup>) Tél. LITTRÉ 32-11  
Compte Chèque Postal N° 1298-37  
Votre abonnement partira de la semaine qui suivra sa réception

La Publicité de  
**DETECTIVE**  
force toutes les portes

**BON N° ?**

**CONCOURS  
DE DETECTIVE**

**RIEN QUE  
LA VÉRITÉ**





# DÉTECTIVE

*Le grand hebdomadaire des faits-divers*

## Sing-Sing, reine des prisons



**La musique adoucit les mœurs... Un gardien joue de l'orgue dans la prison centenaire de New-York**

**(Lire, page 3, l'article de notre correspondant particulier)**